

# Compte rendu Réunion du Comité Social et Economique (CSE)

## SITE ORANO CYCLE MALVEZY

Mardi 20 avril 2021

### Présents :

Monsieur BECT – Président du CSE et Directeur Site ORANO CYCLE MALVEZY

Monsieur GUIGAND – Directeur des Ressources Humaines Site ORANO CYCLE MALVEZY

Monsieur PEREA – Secrétaire du CSE - CGT

Syndicat CGT : Monsieur MINAUD, Monsieur MAZZINI, Monsieur IGLESIAS, Madame LAUQUE, Monsieur ROUSSEL, Monsieur BOUCHAMA, Monsieur MORGAN DE RIVERY, Monsieur SAUVAN

Syndicat FO : Monsieur THUILLIER, Monsieur GRANIER

Syndicat CFDT : Madame LAULHE, Madame FELTRIN-POUGET, Monsieur DANJEAN

Syndicat CFE-CGC : Madame GARDES, Monsieur SEVENIER

Monsieur PEREA : « Point 1 :

#### **1- Approbation du procès-verbal du 16 février 2021 :**

Qui s'abstient, qui est contre, qui est pour.

Monsieur BECT : « tout le monde est pour l'approbation du PV du 16 février ? En salle tout le monde est pour. »

Madame LAUQUE : « Pour les élus CGT présents, ils sont POUR. »

Monsieur DANJEAN : « pour également. »

Monsieur GUINGAND : « Approuvé à l'unanimité.

#### **2- Informations du Président :**

Informations SURETE SECURITE. »

Monsieur BECT : « en matière de sécurité 6 soins ou passages à l'infirmierie sur le mois de mars.

Au niveau sureté environnement les éléments notables : 1 départ de feu au niveau du chantier UO<sub>2</sub> au niveau de la salle électrique, samedi matin, qui a été traité immédiatement et 2 fuites ammoniac au niveau du stockage ammoniac notamment lié à des interventions qui ont fait l'objet des constats suivants auquel le secrétaire du CSSCT, je pense, a dû siéger. »

Monsieur BOUCHAMA : « je n'ai participé qu'à un seul arbre des causes, pour l'autre je devais être en éviction ou si je n'ai pas été convoqué, je ne sais plus. »

Monsieur BECT : « je demanderais à Monsieur FULCONIS... Nous n'avons pas d'éléments déclarés à la DREAL ou à l'ASN sur la période.

Au niveau des réunions passées ou à venir. Nous avons eu une réunion le 16 mars sur les fûts CERCA avec la DREAL, l'inspection du travail et le SDIS, c'est pour la validation de la reprise des fûts via la boîte à gant qui a été installée. Aujourd'hui la reprise de ces fûts est conditionnée au retour d'analyse des échantillons qui avaient été pris en 2018. C'est ce qui conditionnera le fait d'échantillonner les fûts restants.

Sur la période à venir l'audit de tri certification sur la période du 10 au 21 mai. On aura une inspection de l'inspection générale du groupe au mois de mai sur la partie déchets, historique et notamment un zoom sur les fûts CERCA. Et puis un peu plus loin sur les autres parties, nous aurons en septembre une inspection DREAL sur le POI, à noter que la préparation du CSE et de la CSSCT sera programmée au 20 mai. »

Monsieur BOUCHAMA : « Concernant les fûts CERCA analysés en 2018, on attend des résultats ? » »

Monsieur BECT : « Ces fûts échantillonnés en 2018, mis sous scellés par la gendarmerie, ont été envoyés au laboratoire la semaine dernière. La DREAL a conditionné la reprise de l'échantillonnage des fûts aux résultats des analyses. »

Monsieur BOUCHAMA : « Ok. »

Monsieur GRANIER : « On les a envoyés au labo de Bessine ? »

Monsieur BECT : « oui

## **PRODUCTION**

Mars a été un bon mois. 1171T pour un budget à 991T +2000T depuis le début de l'année. Retard 546T. Une qualité de rotation à 95 % très bonne.

Analyses et pertes du mois dû en partie :

- sous vitesse pilotage du four 360kh/ 400kh
- arrêt pour maintenance préventive du four
- panne sur les moteurs de l'élévateur hélicoïdal, qui nous a coûté 2 jours de production
- une limitation liée au fait que l'on fonctionne à 5 fours / pilotage de la boucle fluo, côté Récup,
- bouchage de fours. On a encore quelques petits problèmes au niveau des sondes oxygène des fours
- quelques pannes également sur les distributeurs d'UO<sub>3</sub>.

Si vous n'avez pas de question on passe au sujet suivant.

On vous a mis une projection de l'intéressement à date sur le 1<sup>er</sup> trimestre.

1<sup>er</sup> critère provisoire la production d'UF<sub>4</sub> à 5000T. Sur la qualité UF<sub>4</sub> 6 % des rotations sont inférieurs à 93,5 %.

Station échantillonnage fin de la couverture. Aujourd'hui la couverture est finie, le critère sera atteint.

Sur la partie qualité de l'UF<sub>4</sub>, 6 % des rotations sont inférieurs à 93,5 %. On n'a pas fait les mêmes citernes que les citernes, de mémoire, que les 3 citernes de fin janvier. Quelques citernes supérieures à 93,5 % et quelques-unes supérieures à 94,5 %.

Puis à date, si l'on reproduit la performance de mars à 1000T/mois, sur avril, mai et juin, on aura atteint les 5000T.

Y a-t-il des commentaires ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « Combien reste-t-il de jours d'ouverture ? »

Monsieur BECT : « Jusqu'à fin juin ? À date d'aujourd'hui ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « 72 jours. »

Monsieur PEREA : « 10 jours pour ce mois-ci et 61 jours jusqu'en juin soit 71 jours. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « Ce qui fait 33T/jours. C'est le budget. »

Monsieur BECT : « le budget aujourd'hui est de 38T/jour, objectif hors phase nette. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : au moment de la négociation on avait calculé le nombre de jours d'ouverture pour une production moyenne pour atteindre l'objectif de 5000T, et nous avons trouvé 33T/jours sur le 1<sup>er</sup> semestre. Au final on est sur la ligne.

Monsieur BECT : « il faut faire à peu près 1000T/mois pour arriver à l'indicateur de 5000. Je pense que l'on en est capable, la semaine dernière on a fait 235T. Si on fait 250T/semaine avec pas mal d'aléas. »

Monsieur PEREA : « sinon vous pouvez en acheter ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « de l'UF<sub>4</sub>. »

Monsieur BECT : « l'UF<sub>4</sub>, je ne suis pas sûr que vous en trouviez sur le marché, encore que l'on a quelques situations pour avoir de l'UF<sub>4</sub> à des clients autres que CLENCOAST. C'est des tuyaux que l'on est en train de regarder. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est vrai ? »

Monsieur BECT : « oui. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « des convertisseurs. »

Monsieur BECT : « nous en fait on est en capacité, on a été sollicité sur les marchés, pas de grandes quantités, cela va de quelques kilos à une dizaine de tonnes. Notamment à des européens, le plus souvent pour de la recherche, et des Coréens. »

Monsieur GRANIER : « qu'est-ce qu'ils en font de cette UF<sub>4</sub> ? »

Monsieur BECT : « l'UF<sub>4</sub>, on peut en faire du métal et plein d'autres choses. »

Monsieur GRANIER : « c'est pour des militaires ? »

Monsieur BECT : « non pas forcément des militaires. Pour faire de la recherche par exemple, sur des réacteurs. Ce sont des marchés qui sont potentiellement assez intéressants qui finalement dégagent un coût marginal et qui permet de récupérer un CA assez conséquent. »

Monsieur GRANIER : c'est plus cher au kilo ? Il faut l'envoyer en Corée.

Monsieur BECT : « il y aura un peu de travail de conditionnement et de transport M GRANIER. Pour l'instant, la première étape c'est d'avoir le contrat. »

Monsieur PEREA : « c'est à l'étude ? »

Monsieur BECT : « on est en discussion. »

Monsieur BOUCHAMA : « quand est-ce que nous aurons les envois de citernes d'UF<sub>4</sub> par le rail ? »

Monsieur BECT : « aujourd'hui, ce que l'on a prévu, c'est de reprendre le transport des citernes d'UF<sub>4</sub> par le rail au plus tôt en 2022. Pour 2021 on va rester par la route.

Ce n'est pas une question de flux tendu, ni économique. On a à la fois sur Philippe COSTE et chez nous, des phases de déblocages, des aléas techniques qui font que nous pouvons être amenés à alléger les rotations, et tant que nous ne sommes pas stabilisés, et par rail il faut un sillonnage par semaine. Et si vous ne l'avez pas potentiellement, vous arrêtez l'usine en aval. Les problèmes évoqués en amont, bouchages, phases tests. Tant que nous ne sommes pas sûrs de remplir un sillonnage de 20 ou 30 citernes on continue par la route. »

Monsieur GRANIER : « vous y croyez pour 2022 ? »

Monsieur BECT : « je ne sais pas. J'ai dit pas avant 2022, je n'ai pas dit que ce serait fait en 2022. »

Monsieur GRANIER : « on comprend que l'on a besoin de stabilité au niveau production pour repasser au rail, il faut garder à l'esprit que c'est un enjeu fort pour l'établissement. Si un jour on a un pépin sur le transport routier sur l'autoroute, on imagine ce que cela pourra donner. De plus on le paierait très cher. »

Monsieur BECT : « vaut mieux pas »

Monsieur GRANIER : « négativement j'entends, même si c'est moins dangereux qu'un camion d'essence, c'est vrai que par rail, un train ça peut dérailler mais pas au même endroit. »

Monsieur BECT : « non pas au même endroit. Aujourd'hui et ce ne sera pas cette année, il faudra faire un point vers le mois de septembre pour savoir si on est en capacité de passer au rail en 2022.

Boucle fluo :

J'ai demandé un petit focus sur la boucle fluo. Aujourd'hui il y a pas mal de choses qui sont faites. C'est un enjeu pour continuer à 6 fours, et c'est pour ça que l'on fait toute une campagne de mesures et d'analyses du fonctionnement de la boucle fluo. Le débit a été modifié par une modification du diaphragme au mois de février. On fait également une mise en Rex de la boucle fluo. Aujourd'hui un boulot qui est identifié au niveau de la filtration basique et puis un problème de chargement de la boucle fluo, et c'est sur cette partie décantation, filtration basique, filtration acide de TVN et des effluents, que la phase de mesures que l'on a commencé il y a à peu près 1 mois, se déroule. Les constats, c'est que l'on a globalement des bonnes pratiques, du savoir-faire de la part des opérateurs. Il faut qu'on arrive à standardiser, partager entre tout le monde, de façon hétérogène, de bonnes pratiques entre tous. Il faut qu'on arrive à travailler sur un mode de fonctionnement commun, basé sur de bonnes pratiques, puis à formaliser les gestes par des guides de fonctionnement qui permettent à chacun de se référencer. On a aujourd'hui des sujets au niveau de la constitution de la pré-couche sur le S2809. On aura aussi à traiter en parallèle les études du projet RENOV-RECUP. On va mettre aussi en place une centrifugeuse en test, sur lequel on dévoiera une partie des effluents, à partir de cet été, même avant l'été peut-être au mois de mai. »

Monsieur GUINGAND : « elle arrive dans la semaine »

Monsieur BECT : « le but c'est de savoir à terme, si on peut remplacer les filtres Vernay par des centrifugeuses. C'est tout le travail qui est en cours. La Récup, ce n'est pas facile, car c'est un atelier qui a fait l'objet de peu d'investissement, par le passé. »

Monsieur BOUCHAMA : « on peut dire qu'il a été laissé à l'abandon »

Monsieur GRANIER : « tu peux le dire »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous savez comment on appelle ça ? Les « rougnes ». »

Monsieur BOUCHAMA : « ce n'est même pas la 5<sup>ème</sup> roue du carrosse, c'est celle que l'on a oublié au fond du garage. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « le problème, on l'a vu avec la « pompinette » quand elle s'est mise à déconner, c'est toute l'usine qui tousse. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « ah ! mais la « pompinette » vous n'étiez pas là encore. »

Monsieur BECT : « si j'étais là, on a modifié les 2 « pompinettes ». C'est pour cela que l'on a mis les moyens, pour à la fois rajouter de mesures de niveau sur certaines cuves, à la fois souhaiter mettre les ingénieurs procédés d'ORANO PROJET, qui vont travailler sur la partie modification du procédé en poste, pour qu'ils observent, qu'ils voient d'eux-mêmes, qu'ils aillent sur le terrain, pas qu'ils conçoivent le nouvel atelier Récup à partir d'une vue théorique depuis un bureau. »

Monsieur MINAUD : « quand vous parlez au niveau des bonnes pratiques, vous voulez mettre en place des opérateurs ? leur faire faire des choses, vous comptez faire comment ? In opérateur qui n'a que ce poste-là,

je conçois qu'il puisse suivre ces bonnes pratiques, autant dans d'autres équipes on a pas mal de turn-over. Des personnes qui viennent de temps en temps, il y en a même qui viennent avec plus ou moins d'entrain. »

Monsieur BECT : « vous voulez dire que la formation sera difficile à mettre en place ? »

Monsieur MINAUD : « les bonnes pratiques qui, je suis un peu le sujet, pas au plus près comme certains, je pense que cela va être un sujet très compliqué. »

Monsieur BECT : « on ne vous dit pas que cela va être simple. C'est qu'aujourd'hui on a identifié qu'il y a des bonnes pratiques, le tout c'est déjà de les écrire, pour les partager entre tous, parce que cela va un peu mieux si on les écrits et que ce n'est pas chacun qui est laissé libre de faire le choix. Quand il y a un standard qui est référencé dans telle ou telle situation, cela peut aider ceux qui ont moins d'expérience sur l'atelier. C'est ça que l'on appelle les bonnes pratiques, c'est de mettre en place des outils pour ceux qui ont moins d'expérience sur l'atelier, ils bénéficient du retour d'expérience et des bonnes pratiques de ceux qui ont plus d'expérience. »

Monsieur MINAUD : « vous faites comment pour faire ça ? »

Monsieur BECT : « déjà en interne, ce sera de rédiger de petits standards, puis noter les bonnes pratiques et après ce sera de former les gens. »

Monsieur MINAUD : « il vous fut interroger les personnes qui ont de l'expérience. »

Monsieur BECT : « on est bien d'accord, c'est ce qui est fait aujourd'hui. »

Madame FELTRIN-POUGET : « il est prévu que par rapport à tout ce que l'on va récupérer, on fera un point avec tous les opérateurs, le RI. »

Monsieur IGLESIAS : « avec l'ancien coordinateur, comme c'était fait depuis des années, pour avoir la pérennité du poste. »

Monsieur BECT : « un coordinateur ? »

Monsieur IGLESIAS : « un coordinateur qui serait le garant de ce genre de dérives. Cela n'a jamais été pris en compte, ni jamais retenu. »

Monsieur BECT : « vous me parlez d'un référent technique Récup ? »

Monsieur IGLESIAS : « si vous voulez un référent technique, peu importe, quelqu'un qui soit le garant de ça, pour ne pas faire un turn-over sur la Récup pour un réajustement de la fabrication. »

Monsieur BECT : « ça on en parlera. »

Monsieur IGLESIAS : « on en parle maintenant parce que c'est le sujet, avec toutes les modifications qu'il va y avoir dans la réalisation. »

Monsieur BECT : « cela fait partie des choses aujourd'hui sur la partie de l'évolution, de l'organisation, pour prendre en compte les nouveaux ateliers. Ils sont intégrés dans la réflexion, on en parlera toute à l'heure, on a prévu de faire une réunion de présentation, pas d'organisation, pas de processus infos-Consult, mais déjà une réunion de partage. »

Monsieur MINAUD : « attendez on n'a pas fini, on était sur le sujet »

Monsieur BECT : « je pense que cela va répondre à vos questions, c'est les différentes étapes que l'on met en place, qui sont effectivement de réaliser des essais, afin notamment de regarder le temps de cycle sur le filtre S2809. De collecter l'ensemble des bonnes pratiques, la suggestion, l'amélioration et la simplification, en échangeant avec les opérateurs. D'aboutir avec tout ça à un plan d'action, incluant toute la partie formation,

et l'étape 3, c'est de construire enchaînement des tâches optimales, pour respecter le temps de cycle, et puis regarder ce que l'on peut optimiser et simplifier. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « on est à quel niveau d'encrassement de l'épaisseur ? C'est le décanteur, derrière on soutire. J'ai été aussi, au tout début des essais, à l'époque, on avait des trucs en parallèles, cela avait été testé, mais aujourd'hui on est en ligne avec ça. Au début quand on redémarre l'usine, tout est nickel, on remet la boucle en eau, elle n'est pas chargée, mais rapidement, malgré des travaux qui ont été fait sur un râteau, je crois, et même ces produits qui sont beaucoup plus fins, glace la pré-couche presque instantanément. Du coup tu es obligé de laisser le couteau en automatique sur le cycle, derrière ça te fait monter une précouche. C'est à peu près ça. »

Monsieur MINAUD : « à peu près. En fait il y a pleins de trucs, le phénomène des boues plus denses en fonction des journées. Ils sont en train de faire des tests, c'est eux qui doivent voir mieux que nous. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « il y a la dimension de la cuve de dessous. »

Monsieur BECT : « cela fera partie des observations qui sont faites et qui pour le coup intégreront les données de base, des modifications qu'il faut faire à la Récup sur le long terme. Aujourd'hui, on cherche déjà à regarder sur la base de l'existant, on ne va pas avec un coup de baguette magique rénover la Récup en 2 minutes. Comment peut-on optimiser le fonctionnement pour permettre un fonctionnement à 6 fours. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « après vous avez l'ancien filtre des Eaux-Mères. »

Madame FELTRIN-POUGET : « il a été démonté »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « ah il a été démonté. Vous avez l'ancien filtre des Scories, en plus la cuve dessous est beaucoup plus grosse. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « cela nous en faisait 2. »

Monsieur BECT : « on a été obligé de démonter, pour libérer de la place pour la partie vidange-disso de l'UO<sub>2</sub>. On va tester une centrifugeuse d'abord, après on verra. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « je sais qu'aujourd'hui ça prend pratiquement tout le temps de l'opérateur. Avant on filtrait 5 ou 6 trucs différents. Rien que ça, ça te bouffe tout ton temps. »

Monsieur IGLESIAS : « tu le montais directement au bassin. »

Monsieur BOUCHAMA : « c'était 6 à 8 m<sup>3</sup> par poste. »

Monsieur IGLESIAS : « tu la montais directement au bassin. »

Monsieur BOUCHAMA : « la filtration ? 6 à 8 m<sup>3</sup>/poste. »

Monsieur IGLESIAS : « ça change tout le ratio. »

Monsieur BECT : « je vous ferais un point sur l'avancement, quand on aura les premières conclusions des essais et du plan d'action. »

Monsieur IGLESIAS : « il y a bon espoir pour la centrifugeuse ? Ou c'est juste expérimental. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui, pour la centrifugeuse oui il y a bon espoir. Avant de concevoir une usine avec un changement de procédé sans l'avoir testé, non, on teste sur un pilote à grandeur qui nous permet de confirmer la théorie. »

Monsieur IGLESIAS : « l'échéance c'est quoi ? 2, 3 ans ? »

Monsieur BECT : « de quoi ? »

Monsieur IGLESIAS : « le pilote et après l'étape industrielle. »

Monsieur BECT : « le pilote c'est cette année. On l'installe au mois de mai ou juin, on recueille les données, après la Récup ce que l'on fait aujourd'hui, ce que l'on vise, parce qu'il y a plusieurs fonctions à l'atelier Récup, la boucle fluo, les effluents et la partie campagne. On envisage de faire des investissements en plusieurs phases, et de commencer par la partie boucle fluo, qui est la partie la plus urgente. Aujourd'hui, on n'a pas encore fait les études et c'est difficile de vous dire si ce sera en 2022 ou 2023. Il faut laisser passer quelques mois pour faire les études. Par contre on fera bien des investissements sur la boucle fluo avant. On ne va pas faire tout d'un coup, on va morceler en plusieurs fois. Les campagnes, ce sera la dernière partie. Sur les campagnes il faut qu'on fasse d'autres essais pour voir comment on traite le passif de l'UF<sub>4</sub>.

Au niveau des services industriels : on vous a mis à la fois un point sur les lagunes. On a une hauteur disponible satisfaisante, néanmoins on a des points de vigilance sur la surveillance environnementale. Pour les lagunes, des piézomètres et des inclinomètres, liés à ce que l'on pense être une fuite sous le bassin B5. Un point de vigilance en cours et les équipes ont mis en place une surveillance renforcée avec les experts.

Au niveau de la station d'échantillonnage : depuis on a terminé la nouvelle couverture, les travaux se poursuivent et pour l'instant on est en phase avec le planning.

Au niveau de l'activité campagne : on est un peu en retrait sur l'activité, lié à pas mal de choses, notamment du fait que l'atelier Récupération, indépendamment de l'activité campagne, a aussi beaucoup d'activités de coordinations avec le démantèlement et projet. Cette semaine ont lieu de nouveaux essais sur le déverminage de la cabine de délitage.

Au niveau de l'empotage UF<sub>4</sub> : on a eu des rotations annulées liés à des problèmes de bouchage, néanmoins on a vu toute à l'heure, l'ensemble des rotations étaient de bonne qualité. On travaille sur ces sujets de bouchages de l'empotage.

Au niveau de la maintenance : vous avez les indicateurs du mois de mars, on s'est amélioré sur le taux de respect du préventif, depuis le début de l'année, puisque pour la première fois, depuis que l'on est en CSE, on présente un indicateur positif, supérieur à l'objectif. On est toujours bon sur la partie contrôle périodique et contrôle réglementaire. Il nous reste à travailler le correctif et le retravaillage. Au mois de mars il y en avait 4, l'idée c'est qu'à la fin on termine à 0. Le correctif, on a à la fois une étape pour identifier tout ce que l'on veut mettre dans l'arrêt d'été, dont la préparation à débiter, et puis aussi lié à PEARL. On a un certain nombre de doublons dans la base, donc on va travailler sur la base d'encours pour vérifier si les 811 avis que l'on a dans la base d'encours reflètent bien les travaux qu'il y a à faire ou pas.

Les travaux importants : la tête isoflash au mois de mars, et puis le remplacement des moteurs de l'élévateur hélicoïdal. Les moteurs sont partis chez Sinex, et vont faire l'objet d'une expertise, parce qu'on n'a pas compris pourquoi ils ont lâché.

A noter que l'on a débuté le contrat d'éclairage qui a été confié à la société Actinium. La mise en place de LED sur l'ensemble du site à débiter et que l'on vise à avoir terminé un certains nombres de points d'éclairage cette année. Basculé à la fois dans les ateliers en externe avec des éclairages LED, et dans les bureaux.

L'arrêt d'été : il se prépare, avec le fait que l'on a renforcé la cellule d'arrêt en prenant une prestation qui va piloter l'arrêt à date, le temps de recruter un responsable d'arrêt, aujourd'hui le poste étant vacant, et pour ne pas avoir un problème de ressources.

Aujourd'hui la liste des travaux, est de la communiquer la liste à Engie pour la semaine 15 (vendredi dernier). A l'époque, lorsque l'on a préparé le CSE, le travail qui était en cours, c'était de faire des itérations entre les responsables des installations et la maintenance sur les arrêts, des travaux à intégrer dans l'arrêt d'été.

Au niveau de la partie des travaux neufs : vous avez le slide habituel sur les sujets qui sont en étude, en réalisation. Sur le slide d'après, on vous a mis un zoom sur le chantier de la station d'échantillonnage, avec la nouvelle couverture qui est posée, et puis on va poursuivre avec l'ensemble des itérations sur le bardage, sur les sas, sur la ventilation. Tout cela pour reprendre l'activité fin août sur la partie échantillonnage.

Au niveau des grands projets : la conduite a été réalisé à l'atelier UO<sub>2</sub>. On a un retard sur l'introduction des fours dans l'atelier. C'est reporté en juin.

Au niveau de la pérennité de l'hydro-fluoration : on se prépare cet été à réaliser l'ensemble du reste des travaux, ce qui était les travaux anticipés. On est cours d'étude sur ce qui est les travaux non anticipés, cela concerne tous les renforcements pour la tenue au niveau des événements, cela va concerner la mise en place d'un escalier d'évacuation et de secours, vis à vis du risque incendie, l'étanchéité de la salle électrique. Cela concerne tout ce qui est confinement et maîtrise d'ambiance. On a commencé les mesures de températures, et tout ce qui est mise en propreté. Il faut qu'on revoie la stratégie, par rapport aux évolutions des champs réglementaires sur tout ce qui est sismique, à la fois sur l'hydrofluoration et à la fois le stockage HF/ammoniaque. Cela fait partie du package des travaux non anticipés de l'O<sub>2</sub>, c'est la partie que l'on fait faire sur l'hydro fluoration.

Monsieur GRANIER : « c'est quoi l'analyse de la conformité sismique ? Ça consiste en quoi ? »

Monsieur BECT : « on a un arrêté ministériel qui indique qu'il faut mettre en place des plans de surveillance pour les équipements qu'on a identifié sensibles ou critiques, et on a un arrêté préfectoral qui nous demande de dimensionner certaines choses par rapport aux séismes, il faut que l'on recolle les deux en fonction de qu'est-ce qu'on applique avec un plan de surveillance et qu'est-ce qu'on dimensionne. Il y a ce travail à faire. On a des arrêtés qui sont intervenus en 2018 et 2019, et donc il faut prendre en compte dans la définition du besoin. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « ce sont les travaux qui vont être réalisés cet été ? »

Monsieur BECT : « c'est la partie travaux anticipés. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « est-ce qu'il va y avoir une phase, ou la production va cohabiter avec ces travaux ? »

Monsieur BECT : « non ou peut-être sur les phases d'arrêt et de démarrage, en fonction des replis chantiers et des préparations chantiers. Les travaux vont se dérouler principalement pendant les 4 semaines d'arrêt ou il n'y aura pas de production. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous disiez qu'il y aura un arrêt d'été de 4 semaines ? »

Monsieur BECT : « il y a 4 semaines de travaux, plus 4 jours de mise à l'arrêt, 4 jours de redémarrage. On est plus près de 5 à 6 semaines que de 4 semaines. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est quoi qui fixe l'arrêt ? si vous avez fait le tonnage vous avancez l'arrêt ou c'est une date précise ? »

Monsieur BECT : « aujourd'hui on n'a pas prévu de modifier la date d'arrêt. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « peu importe le tonnage. »

Monsieur BECT : « peu importe le tonnage. D'une part sur le programme de production, à date, on a un peu plus de 500T de retard, je ne pense pas qu'on les ait rattrapées d'ici mi-juillet. Je peux me tromper, d'autre part si on a fait un peu plus de tonnes, ce sera toujours ça en moins au second semestre. A contrario, il y a 5000T, sur la phase de l'intéressement, sur le premier semestre et 5400T sur le second semestre, plus compliqué. Aujourd'hui on n'a pas prévu de modifier, d'avancer ou de décaler l'arrêt, ce qui entraînerait une



grosse perturbation dans la préparation des travaux, soit pour la maintenance soit pour le projet, et donc on va faire l'arrêt comme prévu.

Events-Récup : ce que l'on appelle le projet Events-Récup, c'est la production de nitrate d'uranyle pour NVH, l'atelier UO<sub>2</sub> et puis la Dénox et TEA. Les travaux vont débuter, notamment, sous forme d'une cellule, puis les travaux sur les collecteurs 1 et 2.

Rénovation Récup : on en a parlé toute à l'heure, cette année on est sur une partie étude faisabilité. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « là vous parlez du traitement des NOx de la Récup. Ce qui nous avez été dit, c'est que c'était un équipement commun avec NVH et la Récup. C'est bien ça ? »

Monsieur BECT : « oui. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « aujourd'hui ce que l'on voit quand on arrive sur l'usine, c'est la seule fumée un peu dégueulasse. Il n'y a que ça. »

Monsieur BECT : « c'est quand les TVN ne marchent pas, on est d'accord. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « quelles TVN ? »

Monsieur BECT : « le traitement des événements. On a eu une petite période où ce n'était pas très joli, mais vous avez raison. Donc ça c'est les travaux que l'on va faire cet été. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « mais vous réutilisez les TVN existants ? Ou pas du tout ? »

Monsieur BECT : « oui il y a une partie Dénox qui va être mise en place et après on utilise les TVN existants. Après le sujet du TVN sa pérennité sur les 20,30 40 années, on verra le projet Renov-Récup, mais aujourd'hui on n'a pas prévu de changer les TVN. »

Monsieur BOUCHAMA : « il y a la Disso à côté qui est assez efficace sur le NOx. »

Monsieur BECT : « on a quand même pour objectif à un moment donné de démonter un certain nombre d'ateliers qui ont été arrêtés d'une part, ça nous permettra de gagner en cas de frontière sur l'impact local, comme la petite ou d'autres ateliers, comme ça ou la chaufferie, dans certains cas aussi pour engager les travaux au point de vue des prochaines années. Réutiliser l'existant, il faut toujours peser le pour et le contre. »

Monsieur MINAUD : « l'ancien atelier CX1 est censé disparaître, mais les événements c'est dommage de s'en séparer et de ne garder que les TVN. »

Monsieur BECT : « on n'a pas encore planché sur le devenir de la Disso. »

Monsieur IGLESIAS : « à quoi ça sert, il sert encore pour tirer les jus fort. »

Monsieur BECT : « tout à fait. C'est comme la chaufferie, le jour où on choisira de démonter l'ancienne chaufferie, il faudra faire les travaux pour supprimer tout ce qui est nécessaire et qui reste dans la chaufferie. Le jour où l'on supprimera la précip, il faudra qu'on est remis un turbo ou qu'on est déplacé le turbo. On ne va pas garder des bâtiments qui ont 60 ans d'existence. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « M DELAUNAY a dit « non, c'est facile » il n'y aura plus qu'à supprimer le stockage ammoniac et on branche un wagon en direct ! »

Monsieur BECT : « M DELAUNAY n'est plus là. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « non mais c'est important que vous le sachiez, il avait dit la précip on va la raser, de toutes façons le stockage ammoniac, on n'en a pas besoin, donc on branchera directement les wagons NH<sub>3</sub> à notre réseau, sans passer par l'évaporateur. Il était champion du monde. »

Monsieur BOUCHAMA : « en parlant du bâtiment de la précip, vous y êtes allé ? »

Monsieur BECT : « non, pas encore. »

Monsieur BOUCHAMA : « vous devriez y aller faire un tour. Les murs sont dans un salle état. »

Monsieur BECT : « les murs sont dans un salle état ? »

Monsieur BOUCHAMA : « il y a des endroits où l'on voit le jour à travers. »

Monsieur BECT : « celui-là c'est sûr que l'on va le démonter. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « du coup par rapport au turbo, quand est-ce que vous attaquez ? »

Monsieur BECT : « je ne sais plus, de mémoire on souhaite que la précip soit démontée en 2024. Ce qui veut dire qu'il faut faire les travaux avant 2022/2023, je ne peux pas vous dire le planning exact. »

Monsieur PEREA : « quel intérêt de démonter celui-là de turbo ? il est surdimensionné ? »

Monsieur BECT : « aujourd'hui, il est surdimensionné par rapport à nos besoins, ça c'est le premier point. Le deuxième point dans l'analyse que l'on mène, c'est le surdimensionnement et puis il y a l'obsolescence. Le déplacer coûte plus cher que d'en mettre un neuf au bon dimensionnement. Si on met un neuf cela pose des problèmes d'obsolescence dans 3 ans, vous pouvez y retourner dans 5 ans.

TEA, pour ceux qui sont passés, vous avez vu les travaux ? »

Monsieur PEREA : « vous allez le mettre où le nouveau ? »

Monsieur BECT : « je ne sais pas encore. »

Monsieur PEREA : « quasiment au même endroit que l'actuel. »

Monsieur BECT : « je ne sais pas encore, il sera en dehors de la précip. »

Monsieur PEREA : « vous pouvez le mettre ailleurs ? »

Monsieur BECT : les équipes qui font les études regarderont le sujet d'implantation, pour l'instant on n'en est même pas là.

Au niveau de PEARL CERS : je vous en ai parlé toute à l'heure, on n'a pas repris le dragage de B5, car on a une panne sur la drague, et puis on est en surveillance sur B5, donc sur les piézomètres et les inclinomètres.

Point Philippe COSTE : vous avez la production sur P COSTE, ces dernières semaines, à noter qu'en semaine 15, ils ont fait 270T. ils avaient un arrêt en semaine 16 et 17, qu'ils ont reportés. Ils sont en train de regarder sur P COSTE à décaler leur arrêt d'été. P COSTE fonctionne plutôt bien. Elle fonctionne autour de 45T/jour sur deux réacteurs. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « ils font mieux que nous alors, et ils consomment plus que nous. »

Monsieur BECT : « vous connaissez M MORGAN DE RIVERY, deux réacteurs à flamme cela fait entre 45 et 55T, on va dire entre 42 et 52T. dès qu'ils allument le deuxième réacteur à flamme ils sont tout de suite à plus de 40T. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « historiquement, ici on faisait 50T/jour, on faisait bien plus qu'eux. »

Monsieur BECT : « en principe oui. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « là, nettement avec des fours qui fonctionnent plutôt bien ici, le débit est tellement faible, on nous présente des plannings de production à 15000T à l'horizon de 2 ans, même à 6 fours en fonctionnant comme cela, cela va être compliqué. »

Monsieur BECT : « cela ne marche pas, on est d'accord. »

Monsieur PEREA : « il va falloir augmenter le débit. »

Monsieur BECT : « il va falloir effectivement faire des choses, parce que faire du 15000T avec 6 fours, on le voit bien à 360kg/h sur 6 fours on a une capacité de production de 52T/jour. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « max. »

Monsieur BECT : « oui max, à 200% ce qui n'est jamais le cas, donc cela veut dire qu'à 6 fours on est entre 45 et 50T. »

Monsieur PEREA : « en gros c'est comme si on avait comme à l'époque 5 fours à 400kg/h. »

Monsieur BECT : « oui à peu près. »

Monsieur PEREA : « on était parfois légèrement au-dessus des 400kg/h. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui quand vous faites 5X4, cela fait 1T/h, si vous faites 6X3,6 cela fait 1,2T/h c'est à peu près pareil. Et donc aujourd'hui c'est une première étape, comment on fait pour fonctionner à 6 fours ? ça c'est le tuyau de la boucle fluo, et en 2 c'est comment on fait pour augmenter le débit des fours, et, ça va être lié à un moment donné on ne va pas tout toucher en même temps, il va falloir qu'on fasse un plan d'expérimentation, qu'est-ce qui se passe, nous ne pouvons pas faire 370, 380,390. Et puis regarder l'impact sur la qualité. Il y a encore du job à faire. Et puis aujourd'hui clairement, pour moi la capacité de l'usine, la capacité maximale à date, elle n'est pas connue. »

Monsieur PEREA : « cela a tellement changé. »

Monsieur BECT : « il y a des raisons qui l'explique, c'est que la capacité maximale se situe sans doute entre 52 et 58T, suivant le régime des fours, que l'on sera capable d'atteindre, mais pour faire de la qualité que l'on souhaite faire. »

Monsieur PEREA : « vous ne vous interdisez pas un jour de faire 52T ? »

Monsieur BECT : « non, ce que je dis c'est que si vous faites 6X4 vous arrivez à 48T, que l'on n'est pas capable d'atteindre aujourd'hui. je dis juste qu'aujourd'hui que la capacité journalière maximale on ne la connaît pas. Si on fait fonctionner 6 fours à 360kg on va être autour de 52T, si on arrive à monter on peut arriver à 58T. »

Monsieur PEREA : « en fait on ne parlait pas de la même chose. Nous on parlait de l'histoire de CX2, quand on nous a présenté le projet c'était 21000T voir 26000T, ensuite ce fut revu à la baisse, après on nous a parlé de 12000T, aujourd'hui on nous reparle de 15000T. en fait c'est surtout le tonnage annuel qui varie en permanence, c'est la difficulté. C'est pour cela que je vous dis que vous ne vous interdisez pas. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui on ne s'interdit pas de faire 14000 ou 15000T sur l'usine si on est capable de les faire. »

Monsieur PEREA : « à nouveau on en reparle des 15000T. »

Monsieur BECT : « il va falloir que l'on mette en face de ce qu'il faut faire, 1 avoir la conviction de savoir si on est capable de faire ou pas, avec les 6 fours et avec la configuration actuelle. Il va falloir que l'on face des essais pour vérifier si on est capable d'y arriver ou pas, je ne sais pas, il faut peut-être pour faire 15000T rajouter un 7<sup>ème</sup> four ? dans ce cas-là, qu'est-ce que cela induit ? c'est quoi les investissements qu'il faut mettre sur la table ? pour arriver à 15000T. »

Monsieur PEREA : « à vous écouter, on va finir avec 2 ateliers fluo. »

Monsieur BECT : « en tout cas ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas faire croire à tout le monde qu'on est capable de faire 15000T, tant que l'on n'a pas démontré qu'on est capable faire un tonnage journalier. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « et surtout ne pas les vendre. »

Monsieur BECT : « je pense qu'ils ne seront pas vendus. »

Monsieur IGLESIAS : « gros sujet, il ne faut pas oublier que la Purif tourne à petit débit, on a arrêté parce que l'on n'avait pas assez de jus fort derrière. »

Mme LAULHE : « oui, parce que la vidange... »

Monsieur BECT : « aujourd'hui on a deux goulots. Il y en a un qui est à l'entrée et l'autre à la sortie. Je schématise, vous connaissez mieux les usines que moi, on a la vidange qui ne génère pas assez de jus fort, si on ne traite pas assez de concentrés on est limité sur les jus fort et on est limité sur la Purif, et puis en sortie on a la boucle fluo. Il faut qu'on traite ces deux sujets. »

Monsieur IGLESIAS : « ce qu'il y a de bien c'est que maintenant vous en prenez complètement conscience, contrairement à vos prédécesseurs. »

Monsieur BECT : « les faits sont implacables. »

Monsieur IGLESIAS : « il y a eu tellement de mensonges sur l'usine, sur les fours, sur la fluo, il faut qu'ils s'en rendent compte à un moment. »

Monsieur BECT : « les faits M IGLESIAS. »

Monsieur PEREA : « aujourd'hui on est dans la réalité. Revenez 3 ans en arrière, ce n'était que des suppositions. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui, on le voit bien tous les jours, on ne peut pas se cacher derrière un doigt. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « il y a un souci avec cette vidange. On nous dit, on fait de la fiabilisation, cela fait des années que l'on fait de fiabilisation. On a éjecté des personnes qui étaient valables, parce qu'il y a eu des problèmes, apparemment, d'incompatibilité d'humeur. A un moment donné c'est quoi le principal de l'usine ? c'est l'incompatibilité d'humeur ou le fonctionnement de nos ateliers ? »

Monsieur PEREA : « la vérité n'est pas toujours agréable à entendre. »

Monsieur BECT : « il y a plusieurs choses, comment on travaille ensemble ? cela doit se faire avec un minimum de valeurs que l'on partage tous. Après sur la fiabilisation de la vidange, je crois aujourd'hui, que c'est un sujet qui a été un peu laissé à l'initiative de certains, qui avaient peut-être raison trop tôt, qui n'ont pas eu le soutien, peut-être d'engager les moyens au moment où ils ont vu les sujets au quotidien. Ce n'était pas le problème majeur sur l'usine. On ne va pas revenir sur les mobilités des uns et des autres, ce n'est pas le but. »

Monsieur IGLESIAS : « si vous, vous ne voulez pas le faire, nous on va continuer à le faire M BECT, c'est trop facile de dire oui, parce qu'après on reproduit les erreurs. »

Monsieur BECT : « je ne dis pas qu'on va refaire la vidange M IGLESIAS, là. »

Monsieur IGLESIAS : « vous dites on ne va pas revenir sur le passé, si on va revenir dessus, il ne faut pas que l'on reproduise les mêmes choses. »

Monsieur BECT : « ça c'est normal que vous le fassiez, et c'est normal que moi je ne le fasse pas. »

Monsieur IGLESIAS : « c'est pour cela que l'on continuera à le faire. »

Monsieur BECT : « oui, il y a un sujet là-dedans. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « le nombre de fûts que l'on est capable d'envoyer à la station échantillonnage, sachant qu'on les vide et qu'on les remplit et qu'on les échantillonne, c'est aberrant cette

vidange, on n'est pas toujours à taper sur ORANO PROJET. Aujourd'hui c'est un gros souci à chaque fois qu'on rencontre les opérateurs vidange, ils nous disent c'est la cata. »

Monsieur BECT : « je ne sais pas si c'est la cata, on partage tous l'idée qu'il faut faire des choses. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « je pense qu'il y a eu des moyens qui ont été mis sur la fluo. »

Monsieur BECT : « et il y aura des moyens qui seront mis sur la vidange. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est l'attente. »

Monsieur GRANIER : « le problème c'est qu'ils ont été mis. »

Monsieur BECT : « ok. On en met d'autres, on va faire passer. On va regarder devant nous. »

Monsieur PEREA : « la difficulté à la vidange justement, de vidanger les fûts, le risque avec le produit, parce qu'on a le parc à 35000T. Le fait de laisser les fûts encore plus longtemps, il n'y a pas un risque que le produit réagisse dans le temps ? »

Monsieur BECT : « moi je ne sais pas comment les concentrés qu'on passera dans 5 ou 6 ans vont se comporter. »

Monsieur IGLESIAS : « d'où l'importance de bien faire le mix. »

Monsieur PEREA : « c'est ce qu'ils faisaient avant. »

Monsieur BECT : « la solution de facilité, ce serait de ne passer que du bon produit à la vidange. C'est une solution pour perdre, sauf que moi ce n'est pas ce que je veux, c'est pousser le problème devant nous. C'est facile, on pousse, on prend le bon concentré, celui qui pose le moins de problème à passer à la vidange et puis on verra. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « on bat des records, vous vous en allez et celui qui arrive derrière vous, il se tape toute la merde. »

Monsieur BECT : « sauf que ce n'est pas tout à fait comme cela que j'entends fonctionner. Donc il faut traiter les problèmes. Après oui jusqu'à présent la vidange n'est pas la priorité sur l'usine. Il faut faire les choses sereinement. »

Monsieur IGLESIAS : « et je vous répète que lorsque vous dites que ce n'est pas la priorité, vous vous trompez, ce n'est pas vraiment ça en fait, c'est que vous mentez à la Direction Générale en disant que ce n'est pas le sujet, parce qu'on avait vendu la vidange pour 21000T. »

Monsieur PEREA : « comme pour le sixième four, et comme tant d'autres. »

Monsieur IGLESIAS : « vous voyez la différence, c'est peut-être la sémantique, le fond de l'histoire c'est ça. »

Monsieur PEREA : « et on ne parlera plus de M DELAUNAY mais de M BECT. »

Monsieur IGLESIAS : « cela ne vous concerne pas, c'est peut-être votre prédécesseur ou M DELAUNAY. »

Monsieur PEREA : « M DEPLAIX vous le connaissez ? C'est votre ami ? Je crois qu'il était encore plus menteur que M DELAUNAY. »

Monsieur IGLESIAS : « il y a bonnet blanc et blanc bonnet. »

Monsieur BECT : « vous allez me parler de M DEPLAIX et de M JOLIVET. Je ne sais pas ce qu'on a raconté à la Direction Générale, et je m'en fous un peu. »

Monsieur IGLESIAS : « vous avez raison. »

Monsieur PEREA : « M JOLIVET est un peu comme vous, vous avez hérité de l'installation, on est d'accord ? »

Monsieur BECT : « M JOLIVET est un peu comme moi, je ne sais pas comment je dois le prendre. »

Monsieur PEREA : « Prenez-le comme vous voulez. Mais le démarrage de CX2 incombe à M DEPLAIX et non à M Jolivet. »

Monsieur BECT : « on est d'accord. Moi ce que je vous dis aujourd'hui, le passé c'est le passé, je ne veux pas discuter de ce qu'on fait mes prédécesseurs quels qu'ils soient, chefs de projet, patrons de site. »

Monsieur PEREA : « ce que vous pouvez faire c'est d'appeler M DELAUNAY à ce sujet, on n'a toujours pas trouvé le bouton pour que l'usine démarre toute seule ! Apparemment on devait appuyer dessus et tout allait marcher seul, c'est pour cela que l'on pouvait se retrouver à 6 opérateurs par équipe. »

Monsieur BECT : « on est capable de régler les problèmes, de progresser. On l'a prouvé avec la fluo dernièrement, se poser sur un sujet en écoutant les gens. Donc il va falloir que l'on fasse, qu'on applique une méthodologie à faire sur la boucle fluo, en mettant les procédés, en écoutant les opérateurs, en regardant comment on peut améliorer, et il va falloir appliquer la même chose à la vidange. »

Monsieur IGLESIAS : « il faut accepter que cela soit des sujets qui rendent fou. »

Monsieur BECT : « sauf que si je vous disais que ne mettais pas les moyens, cela va vous rendre plus fou. »

Monsieur PEREA : « vous avez vu le résultat ? »

Monsieur BECT : « oui je l'ai vu. »

Sur les résultats financiers : on vous présente les résultats en coût-cash pour le Tricastin et la partie Malvés à fin mars. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « juste par rapport à Philippe COSTE, on a entendu parler, ces dernières années, on nous a dit tous les malheurs de P. COSTE viennent de la mauvaise qualité et des grèves de Malvés. On a raconté la belle histoire à M KNOCHE. C'est pour ça qu'il est important de parler du passé, car les mecs qui ont menti à la Direction Générale, et qui s'amusent encore à mentir à la Direction Générale, ils sont responsables de la situation dans laquelle on a été en fin d'année dernière. Aujourd'hui on nous dit sur le Tricastin que finalement la qualité de l'UF<sub>4</sub> c'est bien. Mais le gros souci aujourd'hui viendrait de la granulométrie, on est d'accord M BECT ? Quand on nous dit qu'il va y avoir des essais qui vont être mis en place, ça été présenté en CSE par M JJ DRAHER le mois dernier, pour modifier la spécificité de la poudre. »

Monsieur PEREA : « si cela est vrai, je vais vous dire une chose, il y a 3 ou 4 ans, on l'a dit quand on a démarré les installations, au niveau de la granulométrie on s'apercevait qu'il n'y avait que 4 grains et le reste que la poussière. On faisait que le dire, il y a un problème, et aujourd'hui vous vous réveillez pour dire que c'est la granulométrie, il y a un souci. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « la question, nous on se dit des essais ? c'est quoi ces essais qu'ils vont faire, pour modifier ? On sait bien que la spécificité de la poudre est conçue au passage dans les isoflashes. »

Monsieur BECT : « on n'a pas parlé de remettre la Précip en service et on n'a pas prévu de modifier la poudre. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « comment est-ce qu'ils vont faire ? »

Monsieur BECT : « je ne sais pas, je n'ai même pas entendu parler du sujet. Je suis surpris que J.J. DREHER en ait parlé. Je me renseignerai. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « nous qu'est-ce qu'on se dit ? ils vont modifier nos liaisons, on vient juste d'arrivée à trouver un fonctionnement. »

Monsieur BECT : « je ne sais pas s'ils ont prévu de mettre un compacteur. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est pour cela que l'on vous pose la question. »

Monsieur BECT : « je vous prends la question, et je vous réponds le mois prochain. »

Monsieur PEREA : « si M KNOCHE nous traite de débiles mentaux, vous savez que c'est une insulte, c'est déficience mentale. »

Monsieur BECT : « ça c'est public, je n'ai jamais entendu ça de M KNOCHE. Puisque vous êtes bien ami avec M KNOCHE, M PEREA je vous laisse débattre de ces sujets avec lui. »

Monsieur GRANIER : « avant les résultats financiers, tant qu'on est dans la poudre, on avait entendu parler, il y avait une rumeur qui s'est ensuite confirmée, puisqu'on a posé la question au COMECO la semaine dernière, comme quoi on allait investir dans l'achat de 30 containers pour transporter l'UF<sub>4</sub>, et M PETIEUX nous l'a confirmé. On a demandé dans quelle optique c'était, puisqu'on ne reprend pas le rail, et puis même quand on reprendra le rail, il nous en manquerait quelques-uns mais pas 30. Donc aujourd'hui M PETIEUX a confirmé qu'il allait acquérir ces Isos pour faire du stock. Pour quelles raisons ? pour faire du stock et que cela coûte moins cher qu'un silo. Il a surtout dit, je lui ai posé la question, où on allait les mettre ? aujourd'hui on a du mal à trouver de la place pour nos containers, si on a une flotte de 30, répartis 15 ici et 15 à Tricastin, on va les mettre où ? il nous a répondu qu'il y avait assez de place. Ou alors on ne fait pas TDN et on a de la place et encore il ne faudra pas trop avec l'intensité de rayonnement. »

Monsieur BECT : « mais aujourd'hui les containers pleins ne sont pas chez pas chez nous, ils sont à Tricastin. »

Monsieur GRANIER : « les containers pleins oui ils sont en général à Tricastin. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui on a une flotte de mémoire une quarantaine, il en circule combien en ce moment ? »

Monsieur GRANIER : « il y en a pas mal qui circule quand même. »

Monsieur PEREA : « ce n'est pas contraignant de stocker tous ces wagons, comme cela, plutôt qu'en silo ? »

Monsieur BECT : « je pense en fait qu'au Tricastin, ils ont dû regarder pour réutiliser les silos de CX1, sauf que le silo de CX2 n'est pas aux normes sismiques, donc ce n'est pas possible. On ne sait pas rempoter ce que l'on a dépoté dans le silo CX1. Je pense qu'ils sont allés à la facilité. »

Monsieur PEREA : « Donc là on est à 30, on parle de 450T. »

Monsieur BECT : « 50. »

Monsieur GRANIER : « on pensait que c'était une rumeur. »

Monsieur BECT : « Monsieur PETIEUX a décidé d'acheter des containers. »

Monsieur GRANIER : « je disais qu'on était surpris quand même, car on n'a pas trop d'argent pour faire du transport par rail, là on a presque 3M€ pour investir dans des containers qui vont coûter cher, tous les 21/2 il faut les passer en en essai, en maintenance. On en avait besoin de quelques-uns pour passer au rail, mais 30 cela fait beaucoup. »

Monsieur PEREA : « cela vous laissera une marge de sécurité quand on fera 2 mois de grève. »

Monsieur BECT : « je vous laisse encore une fois, faire cette proposition à M KNOCHE, si vous pensez que tout vient de lui ou à M PETIEUX en COMECO. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « quand on parle d'action, c'est encore une fois des réactions de personnes qui ont un souci. »

Monsieur BECT : « c'est-à-dire. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « elles ont un problème encore une fois, vous trouvez ça logique vous ? »

Monsieur BECT : « la question n'est pas de savoir si je trouve ça logique ou pas. Est-ce que je peux comprendre ce choix ? oui. Maintenant ce n'est pas à moi de la faire, je ne sais pas ce qui se serait passé si c'était à moi de le faire. »

Monsieur PEREA : « vous, vous êtes arrivé sur une mauvaise période. 30 containers pour 450T, vous pouvez commander 60 à 120, à peu près. 2 mois devant le portail – 2000T perdues. »

Monsieur BECT : « 120 containers, cela vaudrait le coup de refaire un silo. »

Monsieur GRANIER : « ils ont déjà 900T de stock d'UF<sub>4</sub> là-bas. »

Monsieur BECT : « sur les silos ? à peu près je pense. Après voilà, cette décision, aujourd'hui on voit bien qu'il y a une gestion des silos qui est en train de changer complètement, c'est-à-dire que Pierrelatte à une gestion des silos, avec des silos pour le non-conforme et des silos pour le conforme. Maintenant que l'on fait du 100% conforme, ils retrouvent de la capacité de stockage qu'ils n'avaient sans doute pas au moment où ils ont pris cette décision.

Je vous propose de revenir aux résultats financiers, donc à la fin mars on était à 15M€ en coût cash sur le site, ce qui est un peu en retrait de notre compteur, au niveau du Tricastin on est à peu près en équilibre, on est à 110,4M€ pour une mensualisation qui était à 120M€. Vous avez l'ensemble des états financiers, avec le tonnage, avec le coût de revient à date sur l'UF<sub>4</sub> à 9,52€ pour une mensualisation qui était à 8,86€, coût-cash je vous en ai déjà parlé, les coûts des activités que sont les cash plus les provisions, notamment les provisions boues et déchets et puis le BE qui est pour le site de Malvésy, qui dérape, parce qu'on a moins de provision.

### 3- Point COVID

A date aujourd'hui, il nous reste 2 personnes en éviction pour cas de Covid. On a eu jusqu'à 6-7 personnes, de mémoire, positives au Covid, en éviction il y a 2 semaines. On n'a pas de cas contact aujourd'hui, identifié dans le cadre du travail. On a des cas contact dans le cadre de la vie personnelle, notamment des gens qui sont en éviction, cas contact parce que leur conjoint est positif au Covid. Dans les équipes postées on n'a pas de personnes, à ma connaissance, en éviction, cas contact ou positive au Covid. »

Monsieur BOUCHAMA : « depuis mon retour. »

Monsieur BECT : « je ne me suis pas permis de le dire M BOUCHAMA. »

Monsieur BOUCHAMA : « moi oui. Combien de cas contact actuellement vie privée ? »

Monsieur BECT : « vie privée, j'en ai une en tête. Je demanderais à M FULCONIS, qu'il vous présente à la prochaine CSSCT, qu'il demande au médecin qu'il vous présente les statistiques hebdomadaires, qu'il a déjà commencé à vous présenter. »

Monsieur GUINGAND : « pour ce qui est de la vaccination, c'est selon les directives gouvernementales, donc là on est sur la classe plus de 55 ans. La vaccination sur site elle a lieu pour cette catégorie d'âge d'une part, pour l'ensemble du personnel qui sera concerné, aussi bien le personnel ORANO que le personnel des entreprises extérieures. Et ce sera le vaccin Astra Zeneca, c'est le choix qui a été fait par le groupe, et c'est celui qui se conserve au réfrigérateur contrairement au Pfizer. »

Monsieur THUILLIER : « il faut se manifester ou on est appelé ? »

Monsieur BECT : « vous savez qu'on ne peut pas obliger les gens à se faire vacciner, donc c'est sur la base du volontariat. »



Monsieur THUILLIER : « Il faut aller à l'infirmierie. »

Monsieur BECT : « au mois de mai on va procéder à la vaccination des personnes de plus de 55 ans, ORANO et entreprises, sur le site. »

Madame GARDES : « combien y'a-t-il eu de personnes vaccinées au mois de mars ? »

Monsieur BECT : « au mois de mars on en a fait 10. De toutes façons, ce sont des multiples de 10. »

Madame GARDES : « et le deuxième vaccin il est prévu pour ? »

Monsieur BECT : « au mois de mai. La deuxième dose, on respecte les délais. »

Monsieur GRANIER : « 12 semaines après. »

Monsieur BECT : « le gouvernement est en train de changer. »

Monsieur GRANIER : « Astra Zeneca c'est 12 semaines. »

Monsieur BECT : « je crois qu'ils viennent d'augmenter, cette semaine, on se conforme à ce que dit le gouvernement. »

Monsieur GRANIER : « il y aura un changement de vaccin ? Quand ? »

Monsieur BECT : « peut-être. On va s'adapter, on fera la 1<sup>ère</sup> après on verra. Signalez-le au médecin, aux infirmières. »

Monsieur GUINGAND : « ensuite, pour la fourniture d'autotests, ce n'est pas retenu par le groupe à date, ce n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. Concernant les masques inclusifs, la machine à laver est opérationnelle, les masques ont été reçus. Ils devraient être distribués incessamment sous peu, on attend simplement le marquage des sachets qui seront mis à disposition des salariés qui utiliseront ces masques, pour qu'ils soient lavés et remis à l'utilisateur après lavage. »

Monsieur GRANIER : « c'est pour quand ? »

Monsieur GUINGAND : « pour moi c'est dans les tuyaux, et cela devrait être fait incessamment sous peu. »

Monsieur BECT : « les lavandières cousent sur les filets, pour laver les masques, le nom de chaque personne du labo, pour que chacun retrouve ses masques. Etant donné qu'elles ne peuvent pas faire du thermocollage comme pour les vêtements, elles le cousent à la main, cela prend plus de temps, c'est l'histoire de quelques jours. Clairement, c'est un sujet où l'on n'a pas été très bon. »

Monsieur GRANIER : « c'est le moins que l'on puisse dire. »

Monsieur GUINGAND :

Télétravail : je ne peux pas faire le distinguo entre le télétravail pour garde d'enfant ou le télétravail pour d'autres motifs. Je vous présente des statistiques qui regroupent tous les statuts télétravail, puisqu'on ne peut pas faire de différences en paye. Ce que je peux vous dire, c'est qu'on a une augmentation de télétravailleurs et du nombre d'heures télétravaillées au mois de mars par rapport à ce qu'on vous a présenté au mois de janvier et février. Et du coup une grosse augmentation, et du coup on a pris un peu d'avance, j'ai fait les statistiques depuis le début avril, sous réserve de ce qui a été saisi dans le logiciel, là on voit une nette augmentation. Les statistiques prennent en compte la période du 1<sup>er</sup> au 16 avril, et on est à 36 télétravailleurs.

Je vous présenterais les prochaines statistiques au CSE du mois de mai.

Activité partielle : dans un but d'information, on a recours à l'activité partielle. On l'a déjà fait l'année dernière, on le refait cette année. Cette information donnera lieu à une consultation qui aura lieu au CSE du

mois de mai. Tout d'abord par rapport au nouveau confinement qui a débuté début avril, qui a nécessité la fermeture des crèches et des établissements scolaires depuis le 6 avril, faisant suite à un communiqué de presse qui a eu lieu fin mars, et qui dit « les parents qui sont dans l'impossibilité de télétravailler peuvent bénéficier de l'activité partielle dérogatoire, s'agissant de salariés dont l'activité est télétravaillable, mais qui ne sont pas en mesure de télétravailler parce qu'ils ont des enfants en bas âge ou handicapé. Ils peuvent bénéficier de l'activité partielle. L'employeur s'engage de son côté à utiliser la prise de congés, en accord avec le salarié » dans certains cas on va mobiliser les services juridiques.

A ma connaissance on n'a pas eu à le faire. Le salarié s'engage à trouver un système de garde familiale, et en cas d'impossibilité, l'employeur déclare le salarié en activité partielle.

Petit rappel sur les salariés qui sont concernés :

1<sup>er</sup> motif : les salariés qui sont en garde d'enfants parce que les crèches et les établissements scolaires sont fermés.

2<sup>ème</sup> motif : les salariés, parents d'enfants qui sont cas contact

3<sup>ème</sup> motif : les salariés qui sont considérés personnes vulnérables, en cohérence avec le décret qui stipule les cas de vulnérabilités très précises.

En ce qui concerne l'indemnisation des salariés qui sont en activité partielle, jusqu'au 30/04/2021 le taux horaire est de 70% du salaire brut antérieur du salarié, dans la limite de 70% et de 4,5 fois le SMIC. On n'a pas de grand changement par rapport à ce qui se pratiquait auparavant.

La procédure : petit rappel sur la procédure en vigueur. On a fait de notre côté une demande d'activité partielle, la semaine dernière, le 13 avril, l'information que l'on vous fait aujourd'hui, sera en consultation au prochain CSE. La DREETS à 15 jours pour nous répondre contre 2 jours auparavant. Passé ce délai cela vaut pour acceptation. La DREETS est le nouveau nom de la DIRECCTE depuis le 1<sup>er</sup> avril.

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est juste pour prendre en charge les salariés ? »

Monsieur GUINGAND : « c'est pour les salariés qui viendraient nous trouver en disant « je ne peux pas venir, je dois garder mes enfants ». »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « et vous êtes obligés de déposer une demande. »

Monsieur GUINGAND : « oui. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « il n'y a pas à proprement parlé d'activité partielle sur le site, c'est un dispositif d'état qui s'applique à tous. »

Monsieur GUINGAND : « non, il ne nous exonère pas de toute la paperasserie administrative. On est obligé de redéposer une demande, d'autant plus qu'on a changé de SIRET en début d'année, et qu'on a dû recréer un dossier du début à la fin. »

Monsieur GRANIER : « est-ce qu'on a aujourd'hui des gens concernés ? »

Monsieur GUINGAND : « je vous ai fait un petit état des lieux sur les statistiques que j'ai pu sortir depuis le début du mois. On a 12 personnes concernées par l'activité partielle ; 6 en Prod ; 4 aux services industriels ; 2 en SQE. »

Monsieur GRANIER : « ils seront indemnisés à 84% du salaire net, c'est ça ? »

Monsieur GUINGAND : « c'est bien ça. »

Monsieur GRANIER : « une perte de 16% du salaire, on n'a pas réussi dans le groupe à négocier un accord un peu plus avantageux, c'est un peu triste. »

Monsieur BECT : « on entend ce que vous dites. »

Monsieur GRANIER : « on n'est pas à la pointe du social. La reculade à tous les niveaux. »

Monsieur BECT : « je vous laisse remonter ça à M NOYER, pour qu'il en parle. »

Monsieur GRANIER : « il l'a fait déjà. »

Monsieur PEREA : « il fait partie de votre famille, c'est un cadre. »

Monsieur BECT : « pourquoi ? »

Monsieur PEREA : « il n'est pas cadre ? »

Monsieur BECT : « pourquoi vous me parlez de ma famille ? »

Monsieur PEREA : « la famille des cadres. »

Monsieur GRANIER : « qui c'est qui est cadre ? »

Monsieur PEREA : « NOYER. »

Monsieur GRANIER : « cela fait longtemps. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « pour service rendu à la direction. »

Monsieur GRANIER : « je lui en parlerais. »

Monsieur PEREA : « cela fait 3 non au moins 10 fois qu'on te le dit. »

Monsieur GRANIER : « il a fait des études. »

Monsieur GUINGAND : « point RH

Pour clôturer le sujet précédent, les salariés qui souhaitent leur CET ou leurs congés payés, peuvent le faire pendant cette période pour faire face à la perte de salaire, pour répondre à M GRANIER.

Au niveau des effectifs, comme tous les mois, je vous ai fait un petit topo. 2 salariés nous on rejoint au mois de mars. Monsieur CLEMENT au technique et Monsieur GOSSEY au niveau Prod. Depuis le mois dernier, on a 4 salariés pour lesquels une décision a été prise de les embaucher. Madame CHABAUD technicienne en radio pro, monsieur GONZALEZ sur le poste opérateur exploitation Récup, monsieur HAMMAN chef de poste et madame DUBAIL en tant qu'infirmière. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « alors là, il y a quelque chose qui nous interpelle tout de suite. Comment peut-on pourvoir un poste qui n'apparaissait pas précédemment dans les postes à pourvoir ? »

Monsieur BECT : « lequel ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « à votre avis ? chef de poste. »

Monsieur GUINGAND : « il a été ouvert très longtemps sur l'année 2020 le poste de chef de poste. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « depuis quand il a été ouvert ce poste monsieur GUINGAND. »

Monsieur BECT : « il n'est pas plus ouvert, il est toujours ouvert. Il ne fait pas partie des choses que vous nous dites. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « ce n'est pas la réponse qui a été donné aux salariés qui ont postulé. On leur a dit que ce poste n'apparaissait plus depuis le mois de juin. C'est ça monsieur GUINGAND ?

Ecoutez, ce poste a disparu des écrans radar. Il y a des salariés qui avaient postulé, puisqu'à l'époque il y avait 3 postes. 3 pour le remplacement de monsieur CHARPENTIER, de madame Nathalie MAUGARD et de monsieur Nicolas SCHABO. Derrière il y a monsieur MARCORELLE qui rentre et tous les postes derrière ils ont disparu, et là, vous nous présentez un poste pourvu, alors que le poste n'était pas à pourvoir. On a répondu aux salariés que ce serait un recrutement extérieur, avant même que vous nous présentiez cette présentation, et qu'il fallait postuler l'année dernière. Depuis quand faut-il postuler l'année dernière pour un poste au mois d'avril ? Je ne comprends pas, vous pouvez nous expliquer la démarche ? »

Monsieur GUINGAND : « je vais regarder le sujet et je reviens vers vous. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « donc finalement ce salarié-là, vous l'avez recruté l'année dernière ? »

Monsieur BECT : « non. »

Monsieur GUINGAND : « non. Je vous dis je prends la question et je reviens vers vous. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous êtes encore une fois en infraction avec ce qui est écrit dans le DICO. »

Monsieur GUINGAND : « je reviens vers vous monsieur MORGAN DE RIVERY. »

Monsieur PEREA : « comment voulez-vous que des salariés postulent sur un poste, quand on ne sait pas qu'il n'est plus ouvert ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : le respect, à minima, c'est de recevoir tous les candidats, d'avoir de la transparence sur les postes à pourvoir, vous savez bien que c'est qui intéressent les salariés de cette usine, ce n'est pas normal. »

Monsieur MINAUD : « pourquoi avoir pris quelqu'un de l'extérieur ? c'est une volonté de la direction ou c'est le hasard ? »

Monsieur BECT : « je fais l'analyse et je reviens vers vous. »

Monsieur IGLESIAS : « il rentrera remplaçant, et quelqu'un va être nommé pour remplacer monsieur SCHABO en tant que chef de poste titulaire. »

Monsieur GUINGAND : « on a le temps, monsieur SCHABO ne nous quitte, de mémoire, que mi 2022. »

Monsieur IGLESIAS : « pourquoi vous ne faites pas pareil avec les opérateurs alors ? pourquoi vous ne prenez pas un peu de temps pour qu'ils se forment au moment, non pas dans la précipitation. Deux poids deux mesures. »

Monsieur BECT : « non, il faut qu'on arrive à anticiper les départs des opérateurs pour arriver à anticiper les embauches. On n'est pas trop souvent en réaction sur les embauches. »

Monsieur IGLESIAS : « le problème monsieur BECT, plus vous allez tarder à nous donner l'organisation de NVH, moins on aura le temps, si les opérateurs de fabrication, les techniciens ou les conducteurs partent pour qu'ils se forment au compagnonnage. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « moi j'ai repris la présentation des 4 mois précédents. Il n'apparaît pas ce poste. Comment on peut dire aujourd'hui qu'il est pourvu ? pour pourvoir quelque chose il faut qu'il soit à pourvoir. Ce poste n'est pas à pourvoir. »

Monsieur BECT : « je regarde le sujet et je reviens vers vous. »

Monsieur IGLESIAS : « on peut savoir ce que la personne faisait avant ? »

Monsieur BECT : « non, cela ne fait pas partie des choses sur lequel je dois répondre. »

Monsieur IGLESIAS : « on lui demandera directement, s'il était chef de poste, opérateur s'il était dans le monde de la chimie. »

Monsieur IGLESIAS : « de la pétrochimie. Le recrutement pour remplacer monsieur GONZALEZ, il en est où ? »

Monsieur BECT : « il est en voie de communication. »

Monsieur GUINGAND : « il va sortir sur OPUS. »

Monsieur IGLESIAS : « ce serait bien que l'on fasse quelque chose pour accélérer cette fois. »

Monsieur GUIGAND : « on va faire en sorte de faire de l'accélérer à partir du moment que nous avons les candidatures adéquates monsieur IGLESIAS. »

Monsieur IGLESIAS : « comment on va y arriver dans le nombre de fiches exceptionnelles. Vous savez le système il est bientôt saturé, à un moment donné, les gens ne feront plus d'effort, je vous le dis sincèrement. »

Monsieur GUINGAND : « vous parlez des stats des fiches exceptionnelles. »

Monsieur IGLESIAS : « exactement. »

Monsieur SEVENIER : « est-ce que l'on pourrait revenir sur les slides, sur les mouvements s'il vous plait ? »

Monsieur GUINGAND : « oui. »

Monsieur SEVENIER : « est-ce qu'on pourrait avoir des explications sur les mutations ? »

Monsieur GUINGAND : « les mutations sont des changements d'organigramme système. »

Monsieur SEVENIER : « du coup à quoi correspond les sigles ? »

Monsieur BECT : « c'est l'équipe projet d'Aurélien PAOLI, François. »

Monsieur SEVENIER : « ok. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui on avait des gens que l'on détaché au projet, qui était toujours dans leur unité de départ, on les rattaché à leur unité d'arrivée. C'est une mutation virtuelle pour le service paye traduire leur appartenance réelle. »

Monsieur GUINGAND : « cela permet d'avoir les bons moyens, les bons voix flow au moment des entretiens annuels, et pour la pose des congés. »

Monsieur SEVENIER : « l'unité MEE existe toujours ? »

Monsieur BECT : l'unité MEE existe toujours. »

Monsieur SEVENIER : « ok. J'ai une question sur les postes ouverts côté production et technique. Le mois dernier, les postes techniciens méthodes fiabilisations, il y en avait 3 qui étaient ouverts, puis un seul et à nouveau 2, comment cela se fait ? »

Monsieur GUINGAND : « on a eu un refus de proposition pour l'un d'entre eux. »

Monsieur SEVENIER : « ok. D'accord. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est quoi cette création ingénieur à haut potentiel ? »

Monsieur BECT : « on a déjà posé la question il y deux mois. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « je n'étais pas là désolé. »

Monsieur BECT : « si vous étiez là. On va recruter des ingénieurs débutants. C'est le 2<sup>ième</sup> ingénieur débutant que l'on va recruter à la Prod. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « il n'y a pas le listing des intérim. »

Monsieur GUINGAND : « non, si vous le voulez je vous le donne. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous pouvez nous dire. »

Monsieur BECT : « le nombre d'intérim que nous avons aujourd'hui. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous disiez que vous vouliez en faire rentrer. »

Monsieur BECT : « on en a un en Prod et on va en faire rentrer 2 autres. On a un problème de vivier. »

Monsieur IGLESIAS : « proposez-leur un CDD peut-être. »

Monsieur BECT : « si je propose un CDD en Prod, monsieur IGLESIAS, si c'est un CDD il faut avoir plus de candidats que d'intérim. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « on aimerait avoir les intitulés, les motifs, on doit vérifier que ça colle avec ce que permet la loi. »

Madame LAUQUE : « on pourrait aussi avoir la durée sur laquelle ils sont embauchés. Parce que quelquefois ils sont prolongés, pas prolongés, les personnes changent d'intitulés. On n'est jamais au courant. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est le rôle du CSE de contrôler si les contrats intérim embauchés relèvent d'un remplacement d'un salarié en maladie ou d'un accroissement temporaire d'activité. On est pleinement dans nos attributions. »

Monsieur BECT : « on vous donnera les éléments. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous nous donnerez les raisons de ces contrats, c'est un minimum. »

Monsieur PEREA : « on est sensible aux contrats intérim. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « on comprend ce que vous nous aviez exprimé, la volonté, mais on vous le répète, la station échantillonnage c'était le vivier, cette passerelle a été coupé net. Nathalie était à l'époque responsable. Moi je suis rentré à la station, bon nombre d'opérateurs sont passés par la station, c'était un tremplin. On les a bloqués, il en a certains qui ne postulent pas, on les laisse là-bas, pas de problème. Pour ceux qui postulent ce n'est pas normal de les laisser pendant des années. Cela permettait de tester les mecs, il y en a qui ont été embauchés et certains qui n'ont pas été renouvelé, qui sont partis de l'entreprise. Là, vous nous dites on a besoin, c'est quelque chose d'urgent, on fait rentrer du monde en vidange pour tester. Combien de temps il vous faut pour savoir si le mec est valable ? »

Monsieur BECT : « je ne sais pas, il faut demander au chef de poste. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « peut-être que ces mecs ont besoin au bout d'un mois, pour se projeter dans l'avenir, pour pouvoir faire des projets, construire quelque chose. »

Monsieur BECT : « je comprends. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est une inquiétude pour nous de voir cette situation, ces périls qui perdurent dans le temps. »

Monsieur BECT : « dans le temps, c'est de remplacer les absences pour longue maladie, de soulager les équipes postées. Et c'est pour ça qu'aujourd'hui qu'on fait rentrer des intérim. Après étant donné qu'on va embaucher à l'avenir, effectivement ces gens-là auront de l'avance sur le processus d'embauche, ils connaîtront déjà, et nous ont les connaîtra. »

Monsieur GUINGAND : « je vous ai mis les stats sur les CTE et les fiches exceptionnelles depuis le début de l'année. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « il n'y a pas d'autres embauches en perspectives ? »

Monsieur PEREA : « à déclarer. »

Monsieur BECT : « à déclarer ? Si, il va y en avoir 2 d'embauches à déclarer. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous n'avez rien à nous dire ? »

Monsieur PEREA : « c'est la confiance. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est la confiance ça. »

Monsieur BECT : « je ne sais pas. Allez-y. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est quoi le CSE, ce n'est pas qu'un enregistrement. »

Monsieur BECT : « de quoi vous voulez parler ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « soit vous êtes honnête..... on vous laisse 5mn. »

Monsieur PEREA : « on va lâcher le morceau. On vous laisse le temps de la pause. »

Monsieur BECT : « vous voulez une suspension ? »

Monsieur PEREA : « non une pause. Vous avez déclaré tous les contrats d'intérim ? »

Monsieur BECT : « tous les contrats intérim ? »

Monsieur PEREA : « à venir. »

Monsieur BECT : « à venir ? »

Monsieur PEREA : « on vous met sur la piste. On vous l'a toujours dit, on a des informations. Ça va vous faire réfléchir. »

Monsieur BECT : « non je ne pense pas. »

Monsieur PEREA : « faites chauffer les téléphones. »

### **Suspension de séance.**

Monsieur PEREA : « ça y est vous êtes sur la piste monsieur GUINGAND ? »

Monsieur GUINGAND : « non pas du tout. »

Monsieur PEREA : « pas du tout ? »

Monsieur GUINGAND : « vous m'avez perdu là. »

Monsieur PEREA : « on vous a dit qu'on savait. »

Monsieur BECT : « je vous fais confiance. Je ne sais pas de quoi vous parlez donc... »

Monsieur PEREA : « vous savez que vous êtes sur la piste un peu là ? quand vous allez voir la ganache de la personne qu'on parle. »

Monsieur BECT : « il manque monsieur GRANIER. »

Monsieur PEREA : « il est allé appeler NOYER. Ça c'est comme SAULNIER, comme les numéros 9 au rugby, ils s'essuient les crampons et après les gros devant ils balancent. »

Monsieur BECT : « vous jouiez quel poste ? »

Monsieur PEREA : « talonneur. »

Monsieur BECT : « je propose qu'on reprenne. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous n'avez rien à nous dire ? »

Monsieur BECT : « non. Expliquez-moi. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « on vous a tendu quelques perches quand même. »

Monsieur BECT : « non je n'ai pas. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « alors, nous avons en notre possession un document, qui est un contrat d'intérim manager : « il est préalablement exposé que lors des précédentes réunions impayées, l'entreprise utilisatrice ont procédé à l'analyse de la situation générale de l'entreprise utilisatrice. Cette analyse a démontré qu'il était nécessaire que l'entreprise utilisatrice ait recours au service d'un intérim manager dans les conditions rappelées ci-après. Le site de Malvési doit faire face à un surcroît d'activité lié à un contexte d'évolution de son organisation, d'un renforcement standard du service RH, opérationnel sur le site. ORANO souhaite ainsi recourir un intérim manager afin d'assurer le bon pilotage de cette évolution et sa mise en place, les caractéristiques de la mission, telles que brièvement décrites ci-avant, ne justifiant pas la création d'un emploi permanent au sein de l'entreprise utilisatrice. Motif du contrat, accroissement temporaire de l'activité. Caractéristique particulière du poste de travail à pourvoir, accompagner la direction pour inscrire le site dans des dynamiques de progrès positifs sur le plan opérationnel. Posé les bases d'un dialogue social apaisé investir le management dans son rôle social et d'acteur du changement, accélérer la dynamique de progrès positive sur le plan opérationnel et consolidation des process. L'intérim manager reporte directement à M Daniel BECT, directeur du site ORANO Chimie Enrichissement Malvési. »

Monsieur PEREA : « ça coûte cher en plus ce truc. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « durée et prolongation de la mission, le contrat entrera en vigueur le lundi 3 mai 2021, soit dans 14 jours et prendra fin le vendredi 3 septembre 2021 le cas échéant. Lieu de la mission, ORANO chimie enrichissement Malvési. Rémunération de la mission : en contre partie des services rendus au terme qui sont brièvement repris, l'entreprise utilisatrice versera à l'intérim dans les conditions décrit par l'article 6, des honoraires d'un montant de 1400,00€ hors TVA, par journée de travail. Et vous comptiez nous en parler quand de tout ça ? »

Monsieur BECT : « c'est à dire ? Expliquez votre question. »

Monsieur PEREA : « pourquoi on n'en parle pas en CSE ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous comptiez nous en parler quand du contrat, de l'arrivée de cette personne et de ses missions spécifiques ? »

Monsieur BECT : « donc là on parle là, ce n'est pas un recrutement d'abord, c'est une prestation, on est d'accord. Le fait qu'on veuille mettre en place un projet type, ça fait partie de l'accord type. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est un contrat intérimaire. »

Monsieur BECT : « je vous laisse vérifier si c'est un contrat intérimaire, juridiquement ou pas. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous l'avez lu le contrat ? »

Monsieur BECT : « non, mais de ce que vous m'avez lu, je ne pense pas être signataire de ce contrat, puisque vous l'avez. »

Monsieur PEREA : « c'est madame VIGIER. »



Monsieur BECT : « je ne sais pas si c'est madame VIGIER, vous l'avez sous les yeux, moi non. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « attention ce n'est pas un devis, le contrat est signé et il est parti. Donc moi, de ce que j'ai lu de ce contrat, la personne arrive sur site, pour travailler sur Malvési et s'occuper de spécifiques. Nous personnellement, représentants des salariés, on a été élus aux dernières élections, je vois que dans ce contrat, dans les motifs il y a : poser les bases d'un dialogue social apaisé, investir le management dans son rôle social et d'acteur du changement. Je pense qu'à minima, que vous deviez nous en parler aujourd'hui, si ce n'est le mois précédent. »

Monsieur BECT : « oui, effectivement aujourd'hui, la réflexion que vous évoquez c'est de se dire, qu'on est parti du principe, par rapport aux dernières démarches, notamment celle de TEDEOS et sa présence sur site, n'a pas permis de poser la base de la construction d'un projet type. C'est une réflexion qui est en cours, pour venir renforcer l'équipe direction, pour l'accompagner dans ses démarches de projet type, tel qu'il a été défini dans la négociation de fin de conflit, l'année dernière. »

Monsieur IGLESIAS : « quand je vois le prix de la prestation et quand je vois les enveloppes qui vont être distribuées, je ne comprends pas. J'ai l'impression qu'il y a une partie d'austérité que dans une partie de l'usine. Ce n'est pas de la démagogie je vous assure. Chacun fera son opinion. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « 1400,00€ hors TVA, par jour. »

Monsieur BECT : « si on parle de TVA, ce ne peut pas être un salaire. »

Monsieur PEREA : « c'est tout le temps comme ça, quand on fait une prestation c'est toujours hors TVA. L'intérim paye une prestation, même pour les opérateurs que vous allez embaucher à la vidange. »

Monsieur BECT : « donc là-dessus, je vous propose de faire un point spécifique lors d'un CSE extraordinaire. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « on avait son nom, comme on est très curieux, on est allé sur internet et on est tombé sur le profil de madame LASRY. Je vous en fait la lecture. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « je continue la lecture du profil. »

Monsieur BECT : « ça vous choque ou pas un chef de projet à temps plein ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « que vous ne partagiez pas, c'est bizarre. On ne comprend pas. »

Monsieur BECT : « qu'on voulait faire un projet, on vous l'avait partagé on a même signé ça. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « mais en fait c'est quoi ? Vous allez codiriger ensemble ? »

Monsieur BECT : « non. Il n'y a qu'un seul directeur par site. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « et vous monsieur GUINGAND, par rapport à cette dame ? »

Monsieur BECT : « monsieur GUINGAND reste responsable des ressources humaines. »

Monsieur GUINGAND : « je reste votre RRH. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « c'est elle qui va piloter ? »

Monsieur BECT : « non. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « poser les bases d'un dialogue social apaisé. »

Monsieur BECT : « je ne sais pas ce que vous me lisez, monsieur MORGAN DE RIVERY. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « je vais vous le montrer. »

Monsieur BECT : « on a le choix de prendre. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous étiez au courant. »

Monsieur BECT : « on a le choix de prendre un chef de projet qui aura en charge le projet, qui soit à temps plein sur ce site. Contrairement à ce qui a pu être fait par le passé. »

Monsieur PEREA : « vous allez la garder cette dame ? »

Monsieur BECT : « non c'est temporaire. 6 mois 1 an, le temps de faire le projet. Force est de constater que les dernières démarches qu'on a pu initier, que cela soit les tables rondes sur la maintenance, ou d'autres démarches, on n'a pas complètement abouti, et qu'il y a un certain nombre de sujets qu'on n'a pas finalisé, et donc on n'aura pas un recrutement définitif au niveau de la direction, mais un recrutement temporaire avec un appui extérieur. Après je prendrais connaissance du contrat que vous avez lu, puis je reviendrais vers vous à ce moment-là. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « donc concrètement là on est en CSE, on est au mois d'avril, cette dame est censée arriver dans 15 jours, elle était là, détachée. »

Monsieur BECT : « non. »

Monsieur PEREA : « elle va être où cette dame ? »

Monsieur BECT : « on a un petit souci de logement en ce moment. Ok, je vous propose de faire un CSE dans les 15 jours qui arrivent, pour vous présenter, sur la base que vous avez, au plus précis de la mission qui lui a été confié. Ok. Je vous propose de finir notre CSE. On enchaîne. »

Monsieur GUINGAND : « donc les stats sur les CTE et les fiches exceptionnelles. »

Monsieur BOUCHAMA : « moi ce qui m'embête c'est le nombre de CTE. Il y a sur les fiches le nombre de CTE mais pas le nombre de jours, parce qu'un CTE d'une semaine ce n'est pas pareil qu'un CTE d'un jour. Il y aura plus de détail là-dessus. »

Monsieur GUINGAND : « oui c'est le nombre de CTE, je suis d'accord avec vous. Ce n'est pas pareil. On peut avoir un CTE d'un jour comme on peut avoir un CTE d'un mois. »

Monsieur BOUCHAMA : « un CTE d'une semaine n'a pas le même impact sur une équipe même 2. C'est pour cela qu'il aurait fallu détailler le nombre de jours. Le nombre de CTE et aussi le nombre de jours de CTE. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « par rapport à cette règle, dès fois elle est appliquée différemment. Les CTE parfois, suivant le salarié, c'est une prime par jour de travail dans une autre équipe, et, suivant le salarié c'est une prime en fonction de la totalité du remplacement. »

Monsieur GUINGAND : « c'est à partir du moment où il y a un changement, Cyrille est très clair, il applique comme consigne, un CTE égale une prime, que cela soit pour un jour, une semaine ou un mois. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « je pense que vous avez tout modifié. »

Monsieur GUINGAND : « il est clair Cyrille. »

Monsieur BECT : « vous voulez faire un tour de table pour parler de la prime de CTE. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous savez quoi, soit on applique les mêmes règles pour tout le monde, c'est comme ça. »

Monsieur IGLESIAS : « ou il n'y a plus de CTE. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « il faut que les règles soient claires dès le début. »

Monsieur BECT : « vous me dites qu'il y a d'autres règles. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « non, historiquement il y a eu par le passé, des fois la règle c'était une prime par jour par changement d'équipe et des fois c'est revenu en arrière, et ainsi de suite. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui la règle c'est une prime par CTE. »

Monsieur MINAUD : « je pense que vous ne savez pas de quoi vous parlez, parce que vous êtes intervenu sur le sujet il y a un moment. »

Monsieur BECT : « je suis intervenu. »

Monsieur MINAUD : « est-ce que c'est encore des on dit ? Il y a eu une personne qui a fait un CTE dans une équipe et il a fait une deuxième journée dans la même équipe, et il a eu 2 primes, et apparemment c'était quelque chose qu'il ne fallait pas faire et vous avez mis le holà. Là-dessus c'est vrai pas vrai. Vous ne voyez pas ce que je veux dire ? »

Monsieur BECT : « non, je ne vois pas ce que vous voulez dire. »

Monsieur MINAUD : « ok. »

Monsieur BECT : « mais je vais regarder. »

Monsieur GUINGAND : « moi, je serais bien curieux de savoir qui c'est. »

Monsieur MINAUD : « vous êtes au courant aussi. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « regardez ce qui se passe suivant la tête du client. Un CTE vous ne pouvez pas l'imposer c'est sur la base du volontariat, et qu'est-ce qui se passe, le salarié a prévu de faire des choses en famille, il vous rend service je veux bien une fois, ce n'est pas un CTE mais 2, et on lui dit ce n'est pas une prime mais 2. »

Monsieur BECT : « j'ai en tête un cas où il y a un salarié qui a demandé à toucher 2 fois la prime, et il n'a pas fait de CTE, j'ai refusé que l'on fasse une règle à la carte dans ce cas précis. Une fois on a arrêté un atelier car on a refusé le CTE parce que la règle elle est comment elle est, ce n'est pas au moment du CTE qu'on adapte la règle à chaque fois. On a arrêté l'atelier de la Purif parce qu'on n'a pas donné suite à une personne qui voulait une prime particulière pour le CTE. »

Monsieur MINAUD : « c'est dommage de ne pas l'avoir accepté. »

Monsieur BECT : « ce n'est pas une question de ne pas l'avoir accepté. »

Monsieur MINAUD : « je sais qu'il y a une règle. »

Monsieur BECT : « je n'ai pas de problème pour changer la règle, dans ces cas-là on la change et on la communique à tout le monde, et on l'applique. On ne fait pas du cas par cas. »

Monsieur IGLESIAS : « pourquoi on est dans cette situation, vous pouvez nous expliquer monsieur GUINGAND ? »

Monsieur BECT : « aujourd'hui je pense, qu'il y a un problème de formation dans les équipes. On a un certain nombre de personnes qu'on a rentré dans les équipes sur les périodes 2019-2020, qui n'ont pas forcément les compétences adaptées, et qui entraîne de la désorganisation parce qu'on ne les a pas formées. »

Monsieur IGLESIAS : d'accord, il y a des redondances, des arrangements, pour décaler les congés, et qu'est-ce qu'on a en échange, comme augmentation monsieur BECT ? c'est toujours pareil, le 2 poids 2 mesures cela ne va tenir qu'un certain moment. »

Monsieur BECT : « moi ce que je vous dis, je suis prêt à ce qu'on se mette autour de la table pour discuter de la règle. »

Monsieur IGLESIAS : « si vous voulez, mais cela ne réglera pas le fond, il faut travailler sur la forme. »

Monsieur BECT : monsieur IGLESIAS vous me parlez des augmentations générales, qu'on n'a pas négocié ici, vous savez qu'on n'a pas la possibilité, je n'ai pas la possibilité de modifier le cadrage qui a été fait, ça c'est quelque chose sur laquelle je ne peux pas intervenir. Cette négociation n'est pas satisfaisante je l'entends. Sur la règle du CTE qui existe, en tous cas depuis que suis arrivé c'est comme cela qu'elle est appliquée, c'est à dire une prime CTE par CTE, quelle que soit la durée, pour un jour ou pour un mois, c'est la même chose.

Monsieur MINAUD : « oui, mais avant il n'y avait de CTE aussi long, l'augmentation du nombre de CTE à faire. »

Monsieur BECT : « je suis prêt indépendamment du fait de traiter le problème définitivement à terme je pense que tout le monde sera satisfait si les CTE retombent à 0. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « ça c'est de votre responsabilité. Il y a combien de salariés par équipe en ce moment ? »

Monsieur BECT : « aujourd'hui ? En comptant les arrêts maladies ou non ? »

Monsieur IGLESIAS : « sans compter les arrêts maladies, vous n'y êtes pour rien. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui il y a 70 salariés postés. »

Monsieur IGLESIAS : « pour combien de cible ? »

Monsieur BECT : « pour 70. »

Monsieur IGLESIAS : « non c'est faux, déjà dans mon équipe on n'est pas assez, vous ne pouvez pas dire qu'on est 70. »

Monsieur BECT : « on va revenir à une discussion que nous avons eue au précédent CSE, il y a des équipes qui sont plus à la cible et d'autres qui sont en-dessous. »

Monsieur IGLESIAS : « donc vous demandez de faire des efforts à des équipes qui sont moins bien grées ? »

Monsieur BECT : « ce n'est pas qu'elles soient moins grées, vous êtes sur le quantitatif vous n'êtes pas sur le qualitatif des compétences de l'équipe. »

Monsieur IGLESIAS : « sur le nombre aussi, jusqu'à preuve du contraire. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui les équipes qui sont à 15 ne veut pas dire qu'elles ont plus de compétences qu'une équipe qui est à 13. »

Monsieur MINAUD : « au niveau de la qualité, une personne qui peut prendre 2 voire 3 postes sur ses 8h de poste, c'est interdit, le chef de poste redonde. Dans l'équipe de V. THOMAS, il est le seul à s'occuper de plusieurs postes, mais sur le papier... »

Monsieur IGLESIAS : « vous acceptez ça monsieur ? »

Monsieur MINAUD : « sur le papier ils sont bons, mais ils ne sont pas bons. »

Monsieur BECT : « ils sont bons, mais ils ne sont pas bons ? »

Monsieur MINAUD : « parce qu'il y a la double redondance. »

Monsieur PEREA : « parce qu'on adapte toujours les mesures exceptionnelles à l'instant T en fonction de la situation, vous arrivez toujours à contourner les situations. »

Monsieur IGLESIAS : « les fiches exceptionnelles sont là pour cadrer, pour ne pas tourner en situation dégradée. Si on va au-delà des fiches exceptionnelles, toute l'organisation est déficiente et donc on n'est plus dans les clous. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « si on prend le nombre de jours d'ouverture entre le début de l'année, là vous avez calculé sur 3 mois, sur même pas 3 mois si on prend l'équipe EAA, elle a un tiers de son temps en fiches exceptionnelles. Dans ce cas-là, ce n'est plus de l'exceptionnel, il faut traiter c'est un véritable souci, c'est un véritable problème. On comprend bien que dans une équipe postée, si tous les postes sont pourvus, si un des salariés à un accident ou un problème familial, les fiches exceptionnelles ont été mise en place pour pallier à ce genre de situation. Maintenant, on s'en sert pour organiser le grément des équipes. Et ça ce n'est plus bon, on est en permanence dans des situations exceptionnelles, qui peuvent générer un risque sur le fonctionnement de nos installations. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui on est en mode dégradé tant qu'on n'aura pas conduit l'ensemble des formations pour avoir plus de souplesse. »

Monsieur PEREA : « comme le disait Cédric anticipez les embauches. »

Monsieur BECT : « vous avez raison. »

Monsieur PEREA : « vous êtes capable de le faire pour un chef de poste, faites-le pour le reste, parce que lorsqu'on voit certaines personnes, quand on regarde le grément des équipes, vous dites qu'on est à cible, il me semble qu'il manque une personne. Il y a une équipe à 15, 2 autres à 14 et 2 à 13. »

Monsieur BECT : « vous avez raison, il y a une équipe qui a été compensé par un intérimaire. »

Monsieur PEREA : « c'est historique ce que vous avez dit le mois dernier, de prendre une personne pour aller la former dans une autre équipe, on ne l'a jamais vu. Et tout ça fait que l'on désorganise l'ensemble des équipes. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui on n'arrive pas à avoir un régime stabilisé sur l'organisation des équipes. »

Monsieur PEREA : « embauchez par anticipation, c'est la seule solution. »

Monsieur BECT : « on va regarder. »

Monsieur BECT : « même si aujourd'hui en embauchant par anticipation, et qu'on rajoutait 5 nouveaux dans les équipes à l'instant T, ils n'auraient pas de compétences. »

Monsieur PEREA : « on ne travaillerait pas pour aujourd'hui, mais pour demain. »

Monsieur IGLESIAS : « c'est ce que l'on aurait dû faire depuis longtemps. »

Monsieur PEREA : « quand on a 6 personnes qui sont en mesure de partir dans l'année, ce n'est pas embaucher 6 personnes au départ des salariés mais anticiper à 1 an pour qu'ils aient le temps d'acquérir des compétences. »

Monsieur BECT : « je vais même aller encore plus loin, on anticipe pour avoir une vision claire sur le sujet, vous me l'avez déjà dit, je n'ai pas de problème là-dessus, j'ai pris le poste avec l'ensemble des sujets, l'état de la configuration dans laquelle on était, où il faut qu'on anticipe les embauches, il faut qu'on est une meilleure vision des départs à venir. Quand on a un départ d'un salarié qui part à la retraite, qu'il soit référent technique ou conducteur, il faut qu'on se dise qu'en cascade il va falloir qu'on embauche, peut-être 6 mois avant, parce qu'il va falloir qu'on forme quelqu'un qui permette à un conducteur de se former. Il faut qu'on anticipe les embauches si on veut libérer des gens en formations dans les équipes postées de la partie UF<sub>4</sub>, pour aller démarrer l'UO<sub>2</sub>. Ce serait bien que sur l'UO<sub>2</sub>, il y ait des personnes de la Prod actuelle qui participent au démarrage, pas uniquement des nouveaux, parce que c'est simple aujourd'hui j'embauche 20 nouveaux sur l'UO<sub>2</sub>.

Monsieur IGLESIAS : « ce n'est même pas ça. »

Monsieur PEREA : « prenez le cas de NVH, depuis le temps on sait que NVH va être gérée par des opérateurs ORANO cycle, pourquoi ne pas avoir anticipé les embauches ? En comparaison combien coûte l'installation NVH, le coût des embauches anticipées est dérisoire ! »

Monsieur BECT : « ça fait 4 ans que l'on sait que NVH va être récupérée par des salariés à statuts. »

Monsieur PEREA : « combien coûte l'installation NVH ? »

Monsieur BECT : « 60M€. »

Monsieur PEREA : « 60M€. Vous vous rendez compte, si on n'avait embauché que 5 opérateurs par anticipation d'un an, qui commencent la formation en 5X8 cela aurait un cout de 300000 € soit 0,5% du coût de l'installation... C'est une honte ! »

Monsieur BECT : « ça c'est ce qu'a fait mon prédécesseur en 2019. »

Monsieur PEREA : « 5 opérateurs par anticipation en vue de dépoiler la fabrication pour NVH, déjà en un an ils auraient les compétences. Cela devrait faire partie du projet. »

Monsieur BECT : « oui, c'est ce qu'on essaye de faire en ce moment. »

Monsieur PEREA : « c'est ce qu'on ne comprend pas. Ce n'est pas une histoire de faire rentrer 20 personnes et après on ne sait pas quoi en faire. Par anticipation cette année faire rentrer 5 personnes, on les met déjà dans le pôle de la fabrication, ils peuvent obtenir une compétence. Peut-être qu'eux vont rester en 5X8 et il y a 5 opérateurs qui vont partir sur NVH, et on laisse de la souplesse à l'organisation. C'est l'intérêt de l'anticipation. »

Monsieur MINAUD : sauf si on pas envie de mettre des gens de la Fab.

Monsieur BECT : « vous avez bien compris, sur le sujet de l'organisation de NVH, on ne va pas revenir sur le passé, aujourd'hui la situation on n'est pas en avance sur la partie organisationnelle du démarrage de l'atelier. Il y a des éléments qui n'étaient pas clairs dans l'organisation notamment sur la partie des équipes dédiées ou pas. Vous connaissez ma position, ne pas avoir d'équipes dédiées et une seule équipe en 5X8. On n'a pas la taille d'avoir plusieurs équipes en 5X8. Il y a des choses qui sont en train d'être affinées, parce qu'on n'a pas fait les choix avant, on est en train de faire les choses. Et, oui on n'est pas en avance. Après il faut qu'on identifie en fonction de la fonte naturelle dans les salariés postés aujourd'hui qu'est-ce que l'on peut se permettre comme mouvement entre la production d'UF<sub>4</sub> et le démarrage de NVH. »

Monsieur PEREA : « nous on ne comprend pas pourquoi aujourd'hui même, si on ne connaît pas l'organisation de demain de NVH, on n'anticipe pas les embauches. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « il y a un autre problème, qui va se superposer, on doit produire, produire, ce qui est normal. A un moment donné, je crois que vous avez entamé des travaux pour réduire, pour maximiser le nombre de jours d'ouverture pour produire de l'UF<sub>4</sub>. »

Monsieur BECT : « pourquoi vous dites un max de nombre de jours d'ouverture ? »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « pour produire plus de tonnes, il faut donc réduire les périodes où l'usine est à l'arrêt. »

Monsieur BECT : « cela n'a pas changé par rapport aux autres années. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « parce qu'on a vécu des périodes d'arrêts de 2 mois. »

Monsieur BECT : « pendant la période d'activité partielle. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « non, on l'a connu ça, les fours tournaient à 54T pour faire 11000 à 12000T, on avait de longues périodes d'arrêts. »

Monsieur BECT : « en 2014. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous avez un besoin, cela a un impact sur le temps de présence, avec des effectifs prêts à 100 %. Ça va se pallier comment ? Par des embauches supplémentaires ? Tous ceux que vous avez embauchés en plus aujourd'hui, c'est du gras, car vous pourrez les décaler de suite sur NVH, vous ne les aurez pas sur les bras, c'est impossible, vous pouvez continuer à embaucher. »

Monsieur IGLESIAS : « on sait si les campagnes NVH ont basculé ? Vous pouvez nous dire s'ils rebasculent sur la fabrication ou pas les salariés ? »

Monsieur BECT : « il faut qu'on définisse. »

Monsieur IGLESIAS : « je suis pressé peut-être. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui les besoins de MELOX ne sont pas encore fixés. Aujourd'hui on a une équation pleine d'inconnues. Aujourd'hui sur les 15 derniers jours, on a besoin de MELOX, il a varié quasi de 50 %. Ce n'est pas pareil si on doit faire 200T, ce qui correspond à 9-10 mois de fonctionnement de l'atelier, ou s'il faut qu'on fasse 130T ce qui correspond à 5-6 mois. Donc la réponse ne sera pas la même. »

Monsieur IGLESIAS : « pour moi perso, c'est la 1ère fois que j'entends cette version, je ne savais pas qu'on était tributaire à ce point de MELOX, pour démarrer NVH. »

Monsieur BECT : « c'est pour ça que pour l'organisation UO<sub>2</sub>, ce que l'on a prévu c'est de vous proposer une réunion de présentation des réflexions que l'on a en cours, au niveau de toutes les organisations syndicales. Aujourd'hui on n'est pas prêt pour vous proposer une info-consult sur l'organisation, néanmoins c'est important d'échanger à nouveau de manière. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « tous les postes sont à pourvoir. »

Monsieur BECT : « je vous le dis on se mord la queue à un moment si je veux embaucher il faut bien que j'ouvre des postes. »

Monsieur MINAUD : « ce que l'on veut vous faire dire c'est que les 5 postes qui sont créés. »

Monsieur BECT : « dites-moi ce que vous voulez me faire dire... »

Monsieur MINAUD : « les 5 postes qui sont créés et qu'ils peuvent venir de partout comme le prochain chef de poste, c'est un poste de moins pour quelqu'un en poste et qui aurait envisager de postuler. C'est exactement la même chose, car ce poste là si on voit bien comment cela se développe, il va être rattaché au département de madame EL ASRI, aux services industriels cela va être un giron, il y a quelque chose qui va se passer là-bas, il y a une évolution de poste qui peut être créé. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui ce que l'on a dit, déjà les salariés des équipes postées qui se disent intéressés par NVH, qui sont reçus par monsieur BASTIDE et madame EL ASRI. Ce que l'on projette aujourd'hui c'est qu'il y est une seule équipe postée qui sera rattachée à la fabrication d'UF<sub>4</sub> mais qui opérera comme aujourd'hui, les effluents. C'est quoi les effluents ? c'est un salarié de la fabrication d'UF<sub>4</sub> qui opère à la Récup, donc qui opère dans une installation qui est géré par les services industriels. Aujourd'hui quand on voit la partie vidange dissolution de l'UO<sub>2</sub> qui va être faite à la Récup, la partie NVH, la partie TEA on voit bien que la création va se passer autour de la Récup, UO<sub>2</sub> TEA. Donc effectivement la gestion à la journée va être faite par les services industriels, pour autant l'équipe 5X8 va être rattachée à l'UF<sub>4</sub>. Et puis par rapport à toutes les discussions qu'on a pu avoir jusqu'à présent, on va intégrer les remarques dont vous nous avez fait part du type « ce serait bien de mettre un référent qui chapeaute toute cette activité, notamment parce que par le passé il a existé et aujourd'hui il n'existe plus ». On est en

avance, oui on est avancé, pour x ou y raisons, bonnes ou pas mauvaises, c'est comme ça, ce que je vous propose là-dessus c'est qu'on fasse une réunion d'information, de partage avec l'ensemble des organisations syndicales, pour recueillir aussi d'autres commentaires que vous avez à nous faire, que tout le monde puisse en parler avec le même niveau d'information. Aujourd'hui il va se passer quoi entre 2021 et 2022 ? on va recruter 3 ou 4 postés par équipes. Je vous donne un ordre de grandeur, et dans ces 3 ou 4 est-ce qu'on en recrute qui viennent à l'UF<sub>4</sub> et qui par jeu de cascade libère des gens de l'UF<sub>4</sub> qui vont prendre des postes sur NVH. Est-ce qu'on recrute et on met tout sur NVH, c'est dommage car ça n'offre pas des possibilités à des gens de bouger et ça je voudrais que l'on partage ensemble dans un mode ou non on n'est pas prêt à vous faire une info consult car tout n'est pas dans les cases. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous allez dire, vous comprenez dans 6 mois, on va se retrouver la tête dans le guidon, on est face au mur vous comprenez, on n'a pas les compétences, on ne peut pas laisser partir les mecs. Et ces mecs qui sont embauchés déjà, des jeunes qui ont pris la place de référent technique et certains qui ont pour but d'évoluer et effectivement aujourd'hui, si on les perd eux on ne peut plus faire tourner les installations. »

Monsieur BECT : « aujourd'hui ce n'est pas d'empêcher l'évolution du mec. Le but c'est de se dire, si on doit au total recruter 3 ou 4 rangs de postés, si on se dit il y en a combien à l'UF<sub>4</sub>, tout en ne désorganisant pas la Prod d'UF<sub>4</sub>. On en recrute combien d'UF<sub>4</sub> pour permettre de se former à l'UF<sub>4</sub> en 2022, de se libérer pour aller à NVH. Aujourd'hui on n'a pas la production de MELOX, ce n'est pas finalisé. Normalement demain on aura la vision claire sur la production. Notre projet a pris du retard, on n'a pas la vision du planning de tous les essais, si vous voulez on avait fait le pari d'ouvrir un poste, qu'on avait appelé en gros, conducteur, référent technique, et on avait pris le parti d'ouvrir les postes, ça a fait parler car on était pas assez clair, on a essayé d'éclaircir le sujet. aujourd'hui tant qu'on n'a pas la vision du planning d'essais, il faut qu'on soit plus clair sur le niveau que l'on recherche aussi, c'est à dire est-ce que l'on recherche de futurs référents technique de cette partie-là, est-ce que l'on recherche de bon conducteur qui feront marcher l'atelier, référent technique qui connaît l'histoire du site, qui sera capable de chapeauter l'activité, ça fait partie du sujet qu'on n'a pas finalisé de construire, mais indépendamment de ça et j'entends ce que vous me dites et je regrette que cela n'est pas été fait plus tôt, je souhaite qu'on puisse partager, mettre les choses sur la table de manière non finalisée, intégrer vos remarques et on va se faire ça en réunion intersyndicale, et puis derrière quand on sera suffisamment prêt, on vous présentera l'harmonisation en CSE pour un processus info consult, on va mener les 2 en parallèles parce que c'est important. On a intégré. On n'a pas été bon, on n'avait pas sur ce sujet d'harmonisation, sollicité les chefs de poste. Là c'est ce qu'on a fait le mois dernier, on a commencé à les mettre dans la boucle réflexion, eux on attend ce qu'ils ont à dire aussi, parce que les chefs de poste ont envie d'avoir un référent technique qui chapeaute toute la partie Effluents, pour la Récup UO<sub>2</sub>, ce n'est pas simple pour eux non plus d'avoir un opérateur effluent. Après pourquoi on n'avait pas intégré les chefs de poste plus tôt dans la réflexion, on l'a fait tardivement mais on l'a fait. Maintenant on le fait avec vous, avec les organisations syndicales pour recueillir vos avis et puis on va vous présenter une vision qui n'est pas finalisé, on va vous présenter l'état de nos réflexions et on va échanger avec vous, et quand on sera prêt on vous présentera, et on va recruter puisqu'on a prévu de recruter un rang de posté cette année, et puis l'année prochaine on verra si c'est une 2ème ou un 3ème. »

Monsieur PEREA : « c'est pour ça que ça arrive. »

Monsieur BECT : « non je ne pense pas. »

Monsieur IGLESIAS : « on est dans l'anticipation. »

Monsieur BECT : « ce que je vous propose c'est une organisation, c'est qu'on fonctionne comme ça, une réunion avec les 4 organisations syndicales le 5 mai pour qu'on partage la vision actuelle. Il faut bien qu'on intègre la vision des départs à la retraite parce que je n'ai pas la vision des départs dans les équipes. Aujourd'hui dans la population des 70 postés ou 69. sur ces 69 on sait qu'il y en a 5 qui ont été embauché en 2019 pour préparer le démarrage de l'UO<sub>2</sub>, on sait qu'on va en embaucher 5 de plus cette année. Sur les



64 ou 65 qui restent on peut se permettre combien de mobilité du genre de l'UF<sub>4</sub> vers l'UO<sub>2</sub> ? Cela ne sera pas hyper précis, mais c'est important que des gens puissent prétendre à des postes à l'UO<sub>2</sub>. »

Monsieur PEREA : « ça s'anticipe, il faut comprendre aussi les personnes qui sont en fabrication, qui ont passé des années à former des personnes et qui triment. »

Monsieur BECT : « et peut-être qu'il faut qu'on recrute des gens cette année pour extrader l'année prochaine. »

Monsieur PEREA : « par rapport aux Campagnes. »

Monsieur IGLESIAS : « c'est un casse-tête, on en est bien conscient, on veut juste de l'anticipation, je ne pense pas que cela soit illégitime ce que l'on demande. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous jouez avec les intérimaires, le mec s'il est bon embauchez le. »

Monsieur BECT : « notre intérimaire ? On en a qu'un. »

Monsieur IGLESIAS : « j'ai appris que vous avez restreint les entretiens aux personnes qui n'avaient pas plus de 2 ans d'ancienneté en Prod. »

Monsieur BECT : « cela n'a pas été dit comme ça. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « de quoi ? »

Monsieur IGLESIAS : « les personnes qui ont moins de 2 ans d'ancienneté de Prod, ne peuvent pas prétendre à NVH. Ce n'est pas un tabou, c'est vous qui fixait les règles. »

Monsieur GUINGAND : « par rapport au niveau des compétences, comme on en parlait tout à l'heure, ce n'est pas logique qu'un nouvel embauché aille rejoindre la fabrication alors qu'il n'est pas formé, ait une priorité sur un opérateur qui a une ancienneté certaine certes qui a plus de compétences pour moi, ça a plus de sens de terminer un cursus de formation sur un nouvel embauché qui nous a rejoint sur les 12 derniers mois, et de faire une mobilité avec un gars de l'UF<sub>4</sub> depuis 8-9 ans, qui souhaite évoluer sur un poste NVH. »

Monsieur IGLESIAS : « ne prenait pas ça pour une attaque. »

Monsieur GUINGAND : « je ne le prends pas pour une attaque, je vous explique. »

Monsieur IGLESIAS : « vous nous dites que ce discours n'est pas celui-là, si c'était comme ça en bas. »

Monsieur GUINGAND : « je n'ai jamais communiqué sur moins de 2 ans. »

Monsieur IGLESIAS : « pourquoi il y a ça qui ressort ? Vous voyez ce qui est délicat à gérer. »

Monsieur BECT : « on vous communiquera le 5 mai, des règles claires. »

Monsieur IGLESIAS : « ça a amené du flou tout ça. »

Monsieur BECT : « on est d'accord. »

Monsieur GUINGAND : « à ma connaissance les salariés concernés ont été reçus, pour leur expliquer les fins. »

Monsieur IGLESIAS : « c'est ce qui leur a été dit « moins de 2 ans d'ancienneté on ne sera pas éligible ». »

Monsieur MINAUD : « pour avoir parlé avec les responsables d'installations, il y a aussi le côté diplôme, apparemment pour ce poste là il faut être très attention. On en a reparlé hier, les gens qui ont postulé pour CX2 à l'époque, c'est pareil pour eux, ce n'est pas le même niveau d'études. Il y a 2 poids 2 mesures. »

Monsieur BECT : « il y a deux choses, il y a le niveau qu'on veut pour potentiellement pour ces futurs référents techniques qui chapeauteront la partie UO<sub>2</sub>, effluents, Récup, ou là effectivement on va chercher des BAC+2 ou équivalent. Le diplôme ne fait pas tout, encore une fois. Je eux embaucher un opérateur qui n'a pas le BAC s'il a des compétences équivalentes. On est d'accord qu'un BAC aujourd'hui et celui d'il y a 20 ans ce n'est pas tout à fait la même chose, et que quelqu'un qui travaille depuis 20 ans avec un BEP ou un CAP, il a autant d'expérience et de compétences qu'un BAC d'aujourd'hui. Il faut être très vigilant dans l'utilisation de ces contraintes que l'on peut se mettre, BAC, BAC+2, ou autre. Les compétences, l'expérience, peuvent remplacer ce niveau-là. Il va y avoir de petites embauches pour le suivi UO<sub>2</sub>. Il va y avoir des référents techniques, il y a des gens aujourd'hui dans les équipes qui peuvent prétendre à des postes de référents techniques. Il y a des gens pour lesquels les managers peuvent penser qu'ils ne peuvent prétendre mais qui peuvent prétendre à être suivi UO<sub>2</sub>. Je vous propose qu'on joue cartes sur table le 5 mai et on présente l'ensemble du sujet. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « elle sera de toutes les réunions ? »

Monsieur BECT : « je ne sais pas, on verra. Je vous propose qu'on avance. »

Monsieur GUINGAND : « je vous ai fait un récap de l'absentéisme de mars, qui a légèrement baissé par rapport au mois de février. On est passé de 5,96 à 4,59 % sur un mois, avec une répartition un peu différente suivant les services, sachant que le Covid ne nous aide pas non plus. Ensuite la date butoir pour les entretiens annuels ou d'évaluation des compétences, il n'y pas de date butoir, il y a une campagne qui a duré jusqu'au 31 mars. Il est toute à fait possible de réaliser un entretien hors campagne. C'est peut-être le cas pour les salariés retardataires sur la campagne ou pour les nouveaux embauchés tout le long de l'année, ou les mobilités.

Ensuite, une demande de présentation de l'unité radiopro. Je demanderais à M FULCONIS qu'il vous le présente lors de la prochaine CSSCT. Ce sera donc avant le prochain CSE, puisque la CSSCT est toujours en amont.

Commissions du CSE : commission cantine concernant le changement de prestataire. Je suis un peu surpris, on a tenu une commission cantine il y a un peu plus d'un mois ce n'est pas ressorti. »

Madame GARDES : « je suis également surprise, car je fais partie de cette commission. »

Monsieur GRANIER : « cela n'a pas été évoqué à la dernière commission, là je ne sais pas si quelqu'un à poser la question dans le cadre du CSE. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « je pense qu'il y a un président de commission, et c'est Gaël, je pense qu'il peut prendre la parole. »

Monsieur ROUSSEL : « je fais partie de la commission pour la CGT, à la dernière commission il se trouve qu'il y a eu un loupé sur les dates, il n'y a eu qu'un seul syndicat avec la direction. »

Monsieur GRANIER : « il y en avait 2. »

Monsieur ROUSSEL : « et absolument pas de représentant du restaurant. Il faut qu'on refasse une commission et on dit clairement les choses. »

Monsieur GUINGAND : « vous demandez la tenue d'une nouvelle commission ? »

Monsieur ROUSSEL : « quand vous voyez qu'il n'y a quasiment personne autour de la table, il faut la reporter, et de se rendre compte, que s'il n'y a rien à se dire, pas de réunion de restaurant sans représentant du restaurant. On aurait dit une réunion syndicale et RH. »

Monsieur GUINGAND : « oui toute à fait. On planifie une nouvelle commission restaurant. »

Monsieur GRANIER : « d'après ce qu'on m'a reporté, puisqu'il y avait un collègue, il n'y a pas eu de demande de changement de prestataire. »

Madame GARDES : « je suis très étonnée. »

Monsieur BECT : « on refait une commission restaurant avec le restaurant. »

Monsieur GRANIER : « après l'ordre du jour, c'est vous qui l'avait fait monsieur GUINGAND, il y a peut-être quelqu'un qui a réclamé dans un autre cadre. »

Monsieur GUINGAND : « demande de remplacement dans le cadre du départ de M PLAZA. »

Monsieur GRANIER : « on proposerait M Eric TORREGROSSA. »

Monsieur GUINGAND : « on procède au vote ? »

Monsieur PEREA : « il n'y a pas besoin de vote, c'est juste une désignation. »

Monsieur GUINGAND : « monsieur TORREGROSSA remplace M PLAZA. »

Monsieur BECT : POINT CSSCT :

Monsieur BOUCHAMA : « comme j'étais absent sur les 2 commissions, c'est M MINAUD qui a bien voulu se charger des comptes rendus, et je lui laisse la parole. »

Monsieur MINAUD : CSSCT du 1<sup>er</sup> avril, c'était la visite de la Récup, on a vu qu'il y avait pas mal de souci par rapport aux travaux qu'il y avait à faire, ça commence à se calmer, ils restent quelques petits points.

Monsieur BECT : « on a recruté au niveau de l'équipe projet une personne dédiée à gérer la co-activité et la sécurité. »

Monsieur MINAUD : « ça y, elle est place ? »

Monsieur BECT : oui elle est en place depuis la semaine dernière, notamment c'est elle qui va travailler en coordination pour l'évacuation des déchets, il y a un gros travail sur les déchets, puisque le Démantèlement, plus le chantier à terminer. Il y a demain un acteur dans la Récup. »

Monsieur MINAUD : le démantèlement a été fait de manière bizarre. On a constaté quelques soucis au niveau de la dispersion de la contamination, au niveau des filtres. On est dans le même cas que la fluo, il faudrait faire des frottis hors sol. On a constaté de petits soucis d'odeur d'ammoniaque. »

Monsieur BECT : « dû au changement de la boucle fluo. »

Monsieur MINAUD : « le problème n'est pas forcément à côté de ce filtre-là, cela se disperse un peu partout dans l'atelier par rapport aux petites fuites. »

Monsieur BECT : « c'est pour cela que l'on a mis en place des mesures sur certaines cuves, pour permettre de fermer les tous d'hommes pour éviter quelques odeurs. »

Monsieur BOUCHAMA : « cela ne sort pas que par les trous d'hommes, malheureusement. »

Monsieur BECT : « je ne vous dis pas que cela va régler tous les problèmes mais cela améliorera une partie de la situation. »

Monsieur MINAUD : « oui, ça fait longtemps qu'on le demande nous les opérateurs, les responsables d'installations, cela fait x fois qu'ils le demandent, de mettre un dans la Récup. On a fait un point au niveau du réfectoire, tout a été mis en place. »

Monsieur BECT : « au niveau de la salle, elle est assez grande sinon on a des plexiglas. »

Monsieur MINAUD : « CSSCT du 7 avril sur la situation Covid, par rapport aux cas chez ORANO DS, à la suite d'un départ à la retraite. A la base il n'y avait que 2 cas positifs, mais il y en a eu d'autres. »

Monsieur BECT : « 2 cas positif et un troisième dans l'équipe assainissement, et il y en a eu 2 autres dans l'équipe de radiopro, rien avoir avec la phase départ en retraite. »

Monsieur MINAUD : « là-dessus on a eu des explications, le pourquoi, le comment. »

Monsieur BECT : « je trouve que c'est intéressant que le médecin puisse nous expliquer toute analyse en toute transparence. »

Monsieur MINAUD : « cela dit, il y a des personnes qui nous ont expliqués comment cela s'est passé.

On passe à la CSSCT du 14 avril, visite du bâtiment UO<sub>2</sub>. Au niveau sécurité, mise en place de toutes les installations. On a posé une question par rapport à la salle de contrôle, apparemment elle n'a pas été prévue dans le bâtiment, mais prévue à la Récup, et finalement ils ont convenu que ce n'était pas le bon endroit. »

Monsieur BECT : « il n'y a pas de décision prise sur la salle de conduite de l'atelier UO<sub>2</sub>. Industriellement, il y a 2 options. La première c'est de mutualiser la conduite de l'atelier UO<sub>2</sub> avec la conduite des effluents. La deuxième c'est de mutualiser la conduite de l'atelier UO<sub>2</sub> intégrée à la salle de conduite centrale. La salle de conduite UO<sub>2</sub> on a le choix pour savoir ou la mettre, et ça cela rejoint la question qu'est-ce qu'on veut que fasse le pilote UO<sub>2</sub>. Est-ce qu'on part en fonction de la charge mentale de la conduite UO<sub>2</sub>, qui est-ce qu'on veut qui décharge ? Quand on regarde juste les indicateurs entre 20000 alarmes sur la voie sèche ou sur la voie humide et 5000 sur la partie UO<sub>2</sub>, ce n'est pas le même niveau de conduite. »

Monsieur BOUCHAMA : « c'est plutôt sur le nombre de personnes dans la salle, le suivi effluents, les différents conducteurs UO<sub>2</sub>, le personnel des campagnes... Il faut une salle adaptée au nombre de personnes. »

Monsieur BECT : « je pense que la conduite UO<sub>2</sub>, il faut la mettre dans la salle de conduite centrale parce que cela permettrait de répartir la charge de travail. »

Monsieur IGLESIAS : « je vous invite à passer un poste entier en salle de conduite, et par contre devant l'écran d'ordinateur. »

Monsieur MINAUD : « déjà 2 postes c'est compliqué. »

Monsieur IGLESIAS : « allez demander à un conducteur fluo de lui greffer quelqu'un de plus dans la salle de contrôle, des écrans en plus. Ce que je ne comprends pas, ça fait des années ça fait des années que l'on demande un conducteur en salle de contrôle Récup, parce que c'est atelier est vide, pourquoi on ne l'utilise pas ? En salle de contrôle centrale techniquement cela n'est pas possible, les conducteurs sont entourés d'écrans d'ordinateurs. »

Monsieur MINAUD : « les consignes de sécurité : dans la bulle chantier il y a une affiche qui nous a un peu interpellé, et même M FULCONIS l'a prise en photo, j'espère qu'il ne va pas s'en servir, c'est des consignes par rapport au port du masque, il est écrit de porter le masque et que si les personnes ne le portaient pas ils encouraient des sanctions. Il y a eu un problème de compréhension de la langue, on avait des roumains, des espagnols, c'était un peu compliqué de leur faire comprendre certaines choses. »

Monsieur BECT : « je crois que vous ai expliqué en CSSCT, ma position sur ces sujets-là. Monsieur MINAUD et MAZZINI pourront vous expliquer ma position. Je pense qu'on privilégie et qu'on fonctionne avec beaucoup de transparence, avec le médecin, les salariés cas contact dans l'analyse, et que l'on fasse de la sensibilisation sur le sujet du port du masque, et que le but n'est pas de faire de la sanction, car quand vous faites de la sanction, le jour où il y aura de la sanction, et quand on fera l'analyse, les gens ils ne vous diront pas qu'ils n'ont pas respecté, s'il y a un écart de règle, vous ne le saurait pas, et potentiellement vous aurez

des gens contaminés dans l'usine. La personne ne le dira pas au médecin car il aura peur d'une sanction, et je pense que ce n'est pas une bonne chose. C'est ma position. »

Monsieur PEREA : « c'est bien de faire de la prévention. »

Monsieur BECT : « quand ce n'est pas trop tard. »

Monsieur MINAUD : « au niveau des installations, des équipements qui sont mis en place dans les ateliers, il y a encore pas mal de travail à faire dedans. »

Monsieur BECT : « sur la partie conditionnement ? »

Monsieur MINAUD : « on verra quand cela va fonctionner, les tests. D'un côté c'est bien, exemple sur le filtre fermé. Quand le filtre de la Récup est fermé, pour contaminer à l'extérieur il va en falloir, c'est un bon point. Après c'est une question d'argent. »

Monsieur BECT : « la Récup c'est une question d'investissement, il n'a pas été fait encore. »

Monsieur BOUCHAMA : « à plusieurs reprises j'ai interpellé un chef de département pour la tenue d'arbres des causes, c'est toujours resté sans réponse, suite à des incidents accidents. Il faut peut-être rappeler au chef de département des services industriels, quand on demande un arbre des causes il faut qu'il soit tenu. »

Monsieur BECT : « on veillera à ce que soyez invité aux arbres des causes. »

Monsieur BOUCHAMA : « suite à 2 évènements, on leur a demandé les arbres des causes, et c'est resté sans réponse encore. »

Monsieur MINAUD : « j'en ai parlé avec un responsable des installations, il attend le retour du chef de département. C'est compliqué. »

Monsieur BECT : « c'était quoi les évènements ? »

Monsieur BOUCHAMA : « une personne c'est fait asperger de chaux lors du dépotage. »

Monsieur BECT : « ce n'est pas un service industriel. »

Monsieur MINAUD : « mais si c'est à la Récup. »

Monsieur BECT : « le dépotage est géré par le service de M SAULNIER. »

Monsieur GRANIER : « c'est moi qui est fait la demande. »

Monsieur BECT : « on a fait une demande d'arbre des causes à l'entreprise. »

Monsieur GRANIER : « j'ai envoyé la demande car c'est le service des achats qui le fait. »

Monsieur BECT : « le deuxième c'est l'acide nitrique. »

Monsieur MINAUD : « il y a le débordement de la cuve R2835. Il y a eu un arbre des causes, c'est bien, mais nous on n'a pas été convoqué. »

Monsieur BECT : « c'est celui ou la dernière fois vous m'avez dit que vous n'aviez pas été convoqué. »

Monsieur BOUCHAMA : « il y en a encore un, le dernier. »

Monsieur MINAUD : « et l'autre point c'est une contamination dans la rétention au niveau Démantèlement. »

Monsieur BECT : « c'est la contamination qui a eu lieu il y a une dizaine de jours avec des entreprises. L'analyse n'est pas encore faite. »

Monsieur MINAUD : « le constat a bien été fait ? »

Monsieur BECT : « oui. L'arbre des causes c'est une autre méthode d'analyse de l'évènement, qui peut-être choisit. Les équipes essais, les chefs d'installations ont la liberté de choisir la méthode d'analyse la plus appropriée, cela peut-être un simple rapport, un arbre des causes. Sur le dernier, on est sur le recueil des faits, parce que ce n'était pas clair. Le recueil des faits, c'est l'autorisation de travail... Avant de mettre tout le monde autour de la table. Si on veut que la réunion soit efficace il faut recueillir tous les éléments.

Points sur les commissions sociales et activités culturelles. »

Monsieur PEREA : « les locations d'été, le tirage au sort a été effectué. On a proposé une réunion de la commission à l'ensemble des élus le 6 mai 2021. Est-ce que cela vous va bien ? Vous pouvez venir. »

Monsieur GUNGAND : « c'est gentil merci, j'ai reçu l'invitation et je viendrais. »

Madame LAULHE : « on avait une question par rapport à la réunion qui devait avoir lieu la semaine dernière, plan d'action, il y a déjà des dates de prévues ou pas encore. »

Monsieur GUINGAND : « madame VINAS doit revenir vers vous pour re planifier. Ce sera déplacer fin avril, mai. »

Madame LAULHE : « le plan d'action handicap. »

Monsieur BOUCHAMA : « la réunion pendant mon éviction. »

Madame LAULHE : « c'est normal qu'on l'ait repoussé. »

Monsieur BECT : « Points divers. Une question sur l'accès aux usines aux heures de pointe : « serait-il possible d'envisager de couper le système des bornes escamotables ? » non. Parce que cela fait partie des mesures prises dans le cadre la loi PC et unité, et des exigences qui nous sont imposées par le HSDS, néanmoins le travail qui va démarrer cette semaine est basé sur les mesures du temps de passage et du nombre de véhicules, c'est de regarder comment on peut modifier la séquence de passage pour aller un peu plus vite, et limiter le bouchon que cela peut constituer. »

Monsieur GRANIER : « cela va être compliqué à mon avis. »

Monsieur BECT : « je ne suis pas sûr. »

Monsieur GRANIER : « on n'a pas le système du Tricastin. »

Monsieur BECT : « si vous l'avez. Mais vous avez 100m devant et 100m derrière. En fait dans le système de sas vous avez un système qui arrête une voiture lancée à forte vitesse, au niveau du portail après le poste de garde. »

Monsieur PEREA : « c'est la distance entre le poste de garde et la barrière. »

Monsieur BECT : « ce que l'on pourrait faire aujourd'hui, un vrai effet sas, on va regarder, nous on n'a pas un effet vu la configuration, on ne peut pas arriver lancé contrairement au Tricastin ou l'on sort du rond-point et c'est une ligne droite, ici ce n'est pas le cas, même si vous êtes sur la ligne droite de MOUSSAN, il faut tourner à 90°, c'est un peu compliqué. Regarder aujourd'hui une programmation séquentielle, je descends la borne, je la remonte, je pense que sur ces séquences on doit pouvoir gagner du temps pour faire descendre la borne intérieure. »

Monsieur PEREA : « pourquoi vous n'utilisez pas les 2 voies ? »

Monsieur BECT : « ça c'est une autre solution, c'est de faire sauter le petit. »

Monsieur PEREA : « le parapet au sol, pas l'enlever complètement juste une partie. »

Monsieur BECT : « quand il n'y a pas de camion que les véhicules puissent rentrer par la gauche. »

Monsieur PEREA : « vous mettez un gardien au niveau du portail qui peut aiguiller. »

Monsieur BECT : « on attaque cette semaine sur le sujet. Si on avait réfléchi avant de faire les travaux, on n'en serait pas là. »

Monsieur GRANIER : « nous on posait la question pour fluidifier. »

Monsieur BECT : « je dis, si on avait réfléchi avant de faire les travaux on n'en serait pas là. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « même si vous modifiez le truc, vu que quand il pleut les bornes escamotables elles se bloquent, vous ne l'avez pas vu ? »

Monsieur BECT : « non, je ne l'ai pas vu.

Vous ne le savez pas, demandez aux gardiens. »

Monsieur PEREA : « distribuez un matin. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « sérieusement, quand il pleut il y a de l'eau qui rentre, depuis qu'on a changé le moteur je ne sais pas, la semaine dernière il y a eu un souci, une des bornes ne se soulevait pas. Ce n'est pas un système pour monter descendre en permanence. »

Monsieur BECT : « à priori si, puisque c'est ce que le fournisseur a installé sur d'autres sites SEVESO.

Deuxième point : flash du 08/12/2020 offrir un thermos à chaque salarié.

J'ai estimé qu'étant donné la période où cela a été distribué au Tricastin, ici cela correspondait à la sortie du conflit et du retour au travail, que c'était assez maladroit de la part de la direction d'offrir des thermos. La BU et le Tricastin ont choisi d'offrir un thermos aux salariés étant donné que le repas de Noël ne pouvait avoir lieu pour Covid. Ces thermos on les a, il faut les distribuer pour que nos salariés soient traités comme ceux du Tricastin. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « vous voulez que ce soit le CSE qui les distribue ? »

Monsieur BECT : « non mais on vous sollicitera, et pour contribuer à la distribution des thermos ORANO, et si vous m'assurez que vous ne mettez pas l'autocollant CGT dessus.

Demande de la visite NVH pour les élus. Thomas m'a fait part qu'il était de coutume d'avoir un CSE raccourci en juillet, il pourrait être couplé avec une visite et déboucher sur un moment de convivialité pour tous, si vous êtes d'accord, je vous propose la même chose cette année. »

Monsieur PEREA : « au mois de juillet. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « nous on a une question qui fait appel aux anciennes fonctions de M GUINGAND. « Depuis la mise en place du prélèvement à la source, l'employeur doit déduire le montant perçu par la sécu lors d'un arrêt maladie, du montant brut imposable. Est-ce que s'est fait ? ». »

Monsieur GUINGAND : « oui je vais regarder et je reviens vers vous. »

Monsieur MORGAN DE RIVERY : « du coup il y aurait une plus forte imposition. »

Madame FELTRIN-POUGET : « j'ai une question par rapport aux impôts, je l'avais posé directement à Cyrille, concernant les fiches récapitulatives que l'on recevait à l'époque, à joindre à la déclaration, pour que cela soit refait et envoyé aux salariés. Est-ce que c'est quelque chose qui va être fait parce que cela approche. »

Monsieur GUINGAND : « le relevé fiscal ? »

Madame FELTRIN-POUGET : « oui. »

Monsieur GRANIER : « on nous a dit à l'époque que ce n'était plus possible. »

Monsieur GUINGAND : « le relevé fiscal est sur la fiche de paie du 31 décembre, et il est reporté automatiquement. »

Monsieur GRANIER : « avec la défiscalisation aujourd'hui, c'est bien de savoir si on défiscalise ou pas. Aujourd'hui c'est très compliqué de savoir ce que l'on défiscalise. »

Monsieur GUINGAND : « j'ai reçu un courrier de 2 pages des impôts la semaine dernière, qui reprends le montant perçu à l'année, le montant qui a été versé au titre du prélèvement à la source, et la différence. Il y a tous les détails. »

Monsieur GRANIER : « ils sont meilleurs que vous pour identifier. »

Monsieur GUINGAND : « c'est leur travail à la base quand même de faire un récap annuel. Je rappelle que l'employeur n'est qu'un intermédiaire entre le salarié et les impôts. »

Madame FELTRIN-POUGET : « on me l'a demandé et on m'a dit que ce n'était pas exclu cette année. Finalement je ne sais pas si cela a été fait ou pas. »

Monsieur BECT : « une demande de CSE extraordinaire, que l'on vous propose de le faire le jeudi 27 mai. On a dit que l'on ferait le CSE vision après le plan d'actions stratégiques, sinon on va vous présenter la vision de l'année dernière, vu qu'il est en train d'être remis à jour autant attendre pour vous présenter la dernière. »

Monsieur PEREA : « concernant le CSE extraordinaire de mai 2021, par rapport à la comptable, on est prêt. Essayez d'envoyer... »

Monsieur GUINGAND : « oui je vous l'envoie, ce sera fait. »

Monsieur PEREA : « dès que vous l'envoyez, on fixe la date. »

Monsieur BECT : « nous on vous propose de garder la date. »

Monsieur GUINGAND : « je vous envoie le nécessaire cette semaine et si elle peut le faire, tant mieux. »

Monsieur PEREA : « dès qu'on les reçoit on lui transmet et elle finalise. »

Monsieur BECT : « on garde le 27 mai, et si votre comptable n'a pas reçu les éléments à temps on repoussera. »

**La séance est levée.**